



CIFA

Centre Interprofessionnel
pour la Formation aux
métiers de l'Agriculture



RESOF

Réseau Formation
Fleuve



CIEA

Centre International
d'Etudes Agricoles



ACTES DU SEMINAIRE

Séminaire Sous régional CIFA/RESOF/CIEA SEN 07

La Formation et le Conseil pour la Promotion des Exploitations Familiales Rurales

Du 07 au 14 février 2007
CIFA Saint-Louis - SENEGAL

AVANT PROPOS

L'agriculture familiale constitue de loin le mode d'exploitation agricole le plus largement répandu dans le paysage rural ouest-africain et ceci pour de nombreuses années encore. Une partie importante de la population vit en milieu rural et dépend pour une grande part des revenus tirés de l'agriculture.

Actuellement, cette multitude de petites exploitations familiales est confrontée à de nombreux défis auxquels ces dernières doivent impérativement faire face pour, non seulement assurer leur propre développement par une amélioration de la productivité, mais également contribuer efficacement à la souveraineté alimentaire des Etats ainsi qu'à la protection et la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité.

On peut mentionner parmi ces grands défis à relever l'évolution démographique qui reste encore très soutenue, la mondialisation des relations commerciales internationales qui fragilise les agricultures africaines par une concurrence "inamicale" ou encore les changements et aléas climatiques observés qui hypothèquent régulièrement les récoltes donc les ressources des paysans ouest-africains.

Les différents Etats de la sous-région se sont tous engagés avec l'appui de la Banque Mondiale dans des programmes de renforcement des capacités des services de conseil agricole afin de mieux répondre aux demandes multiformes d'accompagnement des exploitations familiales.

Les convictions du ROPPA reposent sur une forte conscience que, dans les conditions sociales et économiques actuelles, l'agriculture familiale reste la seule alternative pertinente pour assurer un développement durable et équitable et pour garantir la quiétude sociale et la paix civile dans des pays à faible niveau d'industrialisation et de production de services.

Ce séminaire sous-régional, qui réunit autour d'une même table différentes catégories d'acteurs concernés au premier chef par le développement rural, constitue une formidable opportunité pour développer une convergence de vue et d'action nécessaire à un renforcement de la position des EFR au coeur des politiques agricoles nationales et sous-régionales.

RESUME EXECUTIF

Un séminaire sous régional sur **la Formation et le Conseil pour la promotion des Exploitations Familiales Rurales** s'est déroulé au CIFA de Ndiaye (Sénégal) du 07 au 14 février 2007. Il a réuni près d'une centaine de participants provenant de dix pays de la sous région à savoir : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger, le Tchad, le Togo et le Sénégal.

L'organisation de cette rencontre sous régionale, initiée par le Centre International d'Etudes Agricoles (CIEA, Suisse), a été assurée par le CIFA/RESOF avec l'appui du Bureau de la Formation Professionnelle Agricole et celui du Bureau d'Appui à la coopération sénégaloise suisse.

L'objectif principal du séminaire est de rassembler autour d'une plateforme de réflexion et d'échanges les principaux groupes d'acteurs concernés par la formation et le conseil agricole et rural au service des exploitations familiales. Les participants invités à prendre part à cette rencontre sont aussi bien des professionnels de la formation et du conseil agricole et rural que des responsables d'organisations de producteurs de la sous région. Ce forum doit permettre de dégager une convergence des points de vue ainsi que des pistes concrètes quant à la rénovation des dispositifs de formation et de conseil par rapport aux besoins spécifiques de l'agriculture familiale en matière de formation et de conseil.

Les politiques de développement agricole dans les pays de la sous région ouest africaine sont actuellement marquées par une responsabilisation de plus en plus accrue des producteurs dans les fonctions traditionnellement assumées par l'Etat.

Le désengagement brutal des Etats et les contre performances récurrentes des secteurs agricoles ont conduit les Organisations de Producteurs (le ROPPA à l'échelle sous-régionale et les plateformes nationales) à engager un plaidoyer soutenu pour la promotion des EFR comme leviers pertinents pour la réalisation d'une agriculture saine et durable à même d'assurer la sécurité alimentaire des populations.

L'avenir des exploitations familiales rurales, qui constitue la thématique sous jacente centrale de ce séminaire, pourrait apparaître comme assez sombre au regard des énormes défis démographiques, de sécurité alimentaire et environnementaux qu'il est impératif et surtout urgent de relever au cours de ces toutes prochaines décennies.

Face à un tel enjeu, la fourniture de services d'appui conseil adéquats aux producteurs est apparue comme une exigence fondamentale pour améliorer les performances des EFR. Dans ce cadre, des Programmes et Services d'Appui aux Organisations de Producteurs (PSAOP) ont été mis en place dans la plupart des pays de la sous région en rapport avec la Banque Mondiale. Concomitamment, les Organisations de Producteurs, les Organisations Non Gouvernementales et autres opérateurs privés ont contribué à la mise en place dans les collectivités rurales de dispositifs de formation et de programmes de renforcement des capacités des acteurs ruraux.

Cependant, malgré la volonté affirmée des acteurs, l'inadéquation des services proposés aux producteurs par rapport aux besoins prioritaires des EFR a mis en pleine lumière la nécessité

de rénover/refonder les dispositifs de formation pour intégrer l'évolution du contexte macro-économique et les profondes mutations auxquelles les agricultures de la sous région sont confrontées.

Les différentes communications ont mis en exergue la diversité et la complexité des EFR de la sous région. Ces caractéristiques ont amené les conférenciers à insister sur la difficulté à établir une typologie, celle-ci ne pouvant avoir de sens que si on en définit au préalable la finalité. Toutefois ils ont esquissé quelques typologies orientées par l'accès aux marchés (B. Guèye) ou sur une dimension davantage sociologique (M. R. Mercoiret/ P. M. Bosc).

Dans sa communication, P. Debouvry développe la nécessité d'une approche de masse pour la formation du capital humain. Il justifie cette nécessité par rapport aux tendances démographiques prévisibles pour ces prochaines décennies aux conséquences de la mondialisation sur les économies africaines, à la vulnérabilité des agricultures par rapport aux changements climatiques, à la dégradation des ressources naturelles et à la raréfaction des sources énergétiques à bon marché. C. Fauliau met pour sa part l'accent sur la nécessité d'une affirmation de la volonté politique à travers un partenariat entre l'administration, la société civile et notamment les OP, le secteur privé et les élus. Il insiste aussi sur la nécessité d'avoir un mécanisme de financement permanent cogéré dans la transparence par ces quatre partenaires.

Les participants ont partagé leurs inquiétudes sur la nature et l'ampleur des mutations en cours, des trajectoires et de la viabilité des EFR. Le peu d'emprise des EFR sur le marché a fait l'objet d'inquiétudes très fortes de la part de certains participants.

Concernant le renforcement du capital humain la responsabilité des bailleurs à mettre en place des financements durables ainsi que la présentation de programmes bien élaborés par les Etats et les OP sont des impératifs incontournables.

Les ateliers de réflexion ont constitué des moments forts de discussions, confrontations et échanges entre les différents groupes d'acteurs. Ils ont favorisé une meilleure compréhension et harmonisation des concepts, méthodes et outils d'appui et de conseil en direction des EFR. Les résultats des groupes de travail ont été présentés et discutés devant l'ensemble des participants. Ces travaux, basés sur une analyse plus approfondie de quelque uns de ces dispositifs, ont permis de donner des orientations qui pourraient aider les acteurs à améliorer leurs pratiques

Afin d'illustrer les présentations des dispositifs de Conseil, deux sites ont été visités par les participants, l'un à Kassack sur le dispositif de la SAED et l'autre à Gandon sur celui de l'ANCAR. Après la visite de quelques réalisations sur le terrain, une rencontre avec des responsables d'OP et des conseillers agricoles a permis des échanges animés autour des modalités pratiques de mise en oeuvre du Conseil.

Les présentations d'expériences par pays ont contribué à illustrer davantage la connaissance et la compréhension des dispositifs de conseil et de formation mis en oeuvre dans différents contextes historiques et agro écologiques. Les participants ont échangé de manière très critique sur les forces et faiblesses de ces expériences, ce qui témoigne d'une appropriation certaine de l'information acquise tout au long du séminaire.

Ce séminaire a également apporté aux participants un éclairage sans complaisance sur l'ampleur des enjeux et défis à relever dans le court à moyen terme par les agricultures africaines pour garantir et renforcer la souveraineté alimentaire des différents Etats de la sous région, ceci dans un contexte démographique encore fort soutenu malgré le mouvement d'exode rural qui va se poursuivre.

En conclusion on peut retenir que ce séminaire s'est déroulé dans de très bonnes conditions organisationnelles, matérielles et techniques, dans un cadre approprié et avec une assistance de qualité qui a pris une part active à la réflexion et l'animation de cette importante rencontre.

Il s'agit maintenant de trouver les voies et moyens les plus appropriés pour assurer la poursuite de cette réflexion et de ces échanges afin que les acquis de ce séminaire puissent être développés et valorisés au niveau des processus nationaux d'appui et de promotion en direction des Exploitation Familiales Rurales.

SOMMAIRE

Avant-propos	2
Résumé exécutif	3
Sommaire	6
Acronymes	8
Section I : INTRODUCTION.....	9
Contexte et justification du séminaire	10
Objectifs et résultats attendus.....	12
Programme du séminaire.....	13
Section II : SEANCE D'OUVERTURE	15
Discours du Directeur du CIFA	16
Discours du Représentant de la DDC.....	18
Discours du Représentant de la Coopération française	19
Discours du Président de la Commission du CIEA.....	20
Discours du Gouverneur de la Région de Saint-Louis	21
Section III : PRESENTATION DES PARTENAIRES	23
Présentation du CIEA.....	24
Présentation de la SNFAR.....	24
Présentation du CIFA/RESOF	26
Section IV : COMMUNICATIONS ET PANEL.....	28
Communication 1: Concept et caractéristiques clefs de l'exploitation familiale agricole (Bara GUEYE,)	29
Communication 2 : Les EFR ouest-africaines dans le contexte des politiques de développement sous-régionales et internationales (Séraphin BIATCHON)	32
Communication 3: La formation de masse face aux enjeux de développement des exploitations familiales rurales ouest-africaines (Pierre DEBOUVRY)	37
Communication 4 : Analyse socio-économique de l'EFR (Marie-Rose MERCOIRET/Pierre-Marie BOSC)	42
Communication 5: Analyse des dispositifs de formation et de conseil dans la sous-région (Christian FAULIAU)	47

Communication 6: Le diagnostic participatif : un moyen d'identification des besoins en formation des producteurs (Ibrahima HATHIE)	50
Panel sur le Conseil agricole et rural: Expériences vécues et dynamiques nouvelles : ANCAR, SAED, SODEFITEX, ANADER, DNA.....	52
Section V : ATELIERS D'ECHANGES ET DE REFLEXION.....	53
Atelier 1: EFR sous-régionales: caractéristiques et fonctionnement	54
Atelier 2: Dispositif d'appui conseil aux EFR.....	56
Atelier 3: Offre de services d'appui aux EFR.....	58
Section VI : VISITES DE TERRAIN.....	60
Visite de Kassack, zone SAED	61
Visite de Gandon, zone ANCAR	63
Section VII : SEANCE DE CLOTURE.....	65
Synthèse générale du séminaire	66
Discours de la Porte-parole des séminaristes	70
Discours du Président du CIEA	71
Discours du Représentant du Ministre de l'Agriculture, des Biocarburants et de la Sécurité Alimentaire (MABSA)	74
Section VIII : CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....	75
ANNEXES.....	78
Résultats des ateliers	
Liste des communications par pays	
Liste des participants	

ACRONYMES

ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
BA	Bureau d'Appui de la Coopération sénégal-suisse
BFPA	Bureau de la Formation Professionnelle Agricole
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CIEA	Centre International d'Etudes Agricoles
CIFA	Centre Interprofessionnel pour la Formation aux Métiers de l'Agriculture
CNCR	Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux
DDC	Direction du Développement et de la Coopération
DNA	Direction Nationale de l'Agriculture
EFR	Exploitation Familiale Rurale
ENCR	Ecole Nationale des Cadres Ruraux
ENEA	Ecole Nationale d'Economie Appliquée
ENSA	Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie
MABSA	Ministère de l'Agriculture, des Biocarburants et de la Sécurité Alimentaire
PA	Politique Agricole
PAU	Politique Agricole de l'Union
PSAOP	Programme des Services Agricoles et des Organisations de Producteurs
RESOF	Réseau Formation Fleuve
SAED	Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve
SNFAR	Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale
SODEFITEX	Société de Développement des Fibres Textiles
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

Section I

INTRODUCTION

CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU SEMINAIRE

Le CIEA, Centre International d'Etude pour la Formation et la Vulgarisation, basé en Suisse et soutenu par le Direction du Développement et de la Coopération (DDC), a organisé en février 2007 un séminaire sous régional délocalisé au Sénégal. La conception, la préparation et la conduite de cette rencontre sous-régionale ont été confiées à des structures largement impliquées dans le domaine de la formation agricole et rurale : le Réseau Formation Fleuve (RESOF) et le Centre Interprofessionnel pour la Formation aux métiers de l'Agriculture (CIFA) de Saint-Louis.

La tenue d'un séminaire de réflexion et d'échanges au niveau sous-régional, centré sur le concept de l'exploitation familiale et de ses besoins en matière de formation et de conseil, regroupant des organisations paysannes et des structures de formation et de conseil agricole, constitue une excellente opportunité de rapprocher et de partager la vision des acteurs porteurs de la demande et de l'offre de formation agricole et rurale.

Ce rapprochement des points de vue passe nécessairement par une meilleure compréhension de l'entité "exploitation familiale" dans toutes ses diversités et composantes non seulement agricoles et économiques mais également sociales ou encore culturelles afin de faire progresser le débat politique qui met trop souvent en opposition agriculture familiale et agriculture industrielle

Contexte sous-régional

Les politiques de développement agricole dans les pays de la sous région ouest africaine sont actuellement marquées par une responsabilisation de plus en plus accrue des producteurs dans les fonctions traditionnellement assumées par l'Etat.

Le désengagement brutal des Etats et les contre performances récurrentes des secteurs agricoles ont conduit les Organisations de Producteurs (le ROPPA à l'échelle sous-régionale et les plateformes nationales) à engager une dynamique soutenue de promotion des EFR comme leviers pertinents pour la réalisation d'une agriculture saine et durable nourricière des populations.

Face à un tel enjeu, la fourniture de services d'appui conseil adéquats aux producteurs est apparue comme une exigence fondamentale pour améliorer les performances des EFR. Dans ce cadre, des Programmes et Services d'Appui aux Organisations de Producteurs (PSAOP) ont été mis en place dans la plupart des pays de la sous région en rapport avec la Banque Mondiale. Concomitamment, les Organisations de Producteurs, les Organisations Non Gouvernementales et autres opérateurs privés ont contribué à la mise en place dans les collectivités rurales de dispositifs de formation et de programmes de renforcement des capacités des acteurs ruraux.

Cependant, malgré la volonté des acteurs, l'inadéquation des services proposés aux producteurs par rapport aux besoins prioritaires des EFR a mis en pleine lumière la nécessité de rénover/refonder les dispositifs de formation pour intégrer l'évolution du contexte macro-économique et les profondes mutations que l'agriculture de la sous région connaît.

La Coopération suisse, fortement engagée dans la promotion d'une agriculture saine et durable, a appuyé des processus de réflexion dans ce domaine ce qui a permis à des pays comme le Sénégal de disposer d'une Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR) dont l'objectif est de former les acteurs de la nouvelle économie rurale.

Le Réseau des Acteurs de la Formation Agricole et Rurale (RESOF), partie prenante de la SNFAR, travaille également à promouvoir une formation de qualité en milieu rural par les échanges et le partage d'expériences dans le domaine du renforcement des capacités des producteurs. L'organisation du séminaire sous régional CIFA/RESOF/CIEA s'inscrit dans cette dynamique.

OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

Finalité du séminaire

Promouvoir les Exploitations Familiales Rurales pour une Agriculture durable en Afrique de l'Ouest

Objectif général du séminaire

Ce séminaire se propose de rassembler autour d'une plateforme de réflexion et d'échanges les principaux acteurs concernés directement ou indirectement par la formation et le conseil agricole et rural au service des exploitations familiales. Cette rencontre doit permettre de dégager une convergence des points de vue ainsi que des pistes concrètes quant à la rénovation des dispositifs de formation et de conseil par rapport aux besoins spécifiques de l'agriculture familiale en matière de formation et de conseil.

Il s'agit donc d'échanger et de partager des points de vue, expériences et bonnes pratiques pour développer des compétences auprès des acteurs en vue d'améliorer les performances techniques, économiques et organisationnelles des Exploitations Familiales Rurales (EFR) en Afrique de l'Ouest

Objectifs spécifiques

- ✓ Identifier les besoins en compétences techniques, économiques et organisationnelles nécessaires aux membres de l'EFR pour le développement de leurs activités
- ✓ Clarifier et approfondir les rôles et responsabilités des acteurs de la chaîne de formation et de conseil des EFR
- ✓ Proposer des outils et méthodes de formation et de conseil pour répondre aux demandes des EFR

Résultats attendus

- ✓ Le concept d'EFR dans ses caractéristiques et sa diversité est défini de manière consensuelle par les acteurs
- ✓ Les besoins prioritaires d'appui conseil et de formation des EFR dans la sous-région sont définis par les acteurs
- ✓ Les rôles et responsabilités des différents acteurs de l'EFR sont définis
- ✓ Les profils des acteurs de la chaîne de formation et de conseil sont dégagés par les acteurs
- ✓ Des outils et méthodes adaptés de formation et de conseil des EFR sont identifiés
- ✓ Les conclusions du séminaire sont actées et diffusées

PROGRAMME DU SEMINAIRE

Mercredi 7 février

10H00-11H30	Ouverture officielle du séminaire
12H00-13H00	Présentation du CIEA <i>Christian FRICKER</i> Présentation du CIFA/RESOF <i>Insa MBAYE</i> Présentation de la SNFAR <i>Elhadji Abdou GUEYE</i>
15H00-15H30	Communication 1: Concept et caractéristiques clefs de l'exploitation familiale agricole <i>Bara GUEYE</i>
15H30-16H30	Questions et débats
17H00-17H30	Communication 2 : Les EFR ouest-africaines dans le contexte des politiques de développement sous-régionales et internationales <i>Séraphin BIATCHON et Saliou SARR</i>
17H30-18H30	Questions et débats

Jeudi 8 février

09H00-10H30	Reprise des débats de la veille
10H30-13H00	Communication 3: La formation de masse face aux enjeux de développement des exploitations familiales rurales ouest-africaines <i>Pierre DEBOUVRY</i> Questions et débats
15H00-18H30	Panel sur le Conseil agricole et rural: Expériences vécues et dynamiques nouvelles : ANCAR, SAED, SODEFITEX, ANADER, DNA. Questions et débats

Vendredi 9 février

09H00-10H40	Communication 4 : Analyse socio-économique de l'EFR <i>Marie-Rose MERCOIRET, Pierre-Marie BOSC</i> Questions et débats
11H30-13H00	Atelier 1 : Les EFR sous-régionales : caractéristiques et fonctionnement
15H00-18H00	Restitution des travaux de groupe Questions et débats

Samedi 10 février

- 09H00-09H40 **Communication 5 : Analyse des dispositifs de formation et de conseil dans la sous-région**
Christian FAULIAU
- 09H40-11H00 **Communication 6 : Le diagnostic participatif : un moyen d'identification des besoins en formation des producteurs**
Dr Ibrahima HATHIE
Questions et débats
- 11H30-13H00 **Atelier 2 : Dispositif d'appui conseil aux EFR**
- 15H00-18H00 Restitution des travaux de groupe
Questions et débats

Dimanche 11 février

- 09H00-15H00 Visites de terrain :
Kassack : pratique d'appui conseil de la SAED
Gandon : dispositif d'appui de l'ANCAR

Lundi 12 février

- 09H00-18H00 Visite du parc du Djoudj, visite des Grands Domaines du Sénégal

Mardi 13 février

- 09H00-09H30 Débriefing des visites de terrain
- 09H30-13H30 Communications par pays
- 15H00-16H30 **Atelier 3 : Offre de service d'appui aux EFR**
16H30-18H00 Restitution des travaux de groupe
Questions et débats

Mercredi 14 février

- 10H00-12H00 Synthèse générale des travaux
Remise des attestations
Clôture officielle du Séminaire

Section II

SEANCE D'OUVERTURE

Discours du Directeur du CIFA, Monsieur Insa MBAYE

Monsieur le Gouverneur de la Région de Saint-Louis
Monsieur le Représentant du Président du Conseil Régional de Saint-Louis
Monsieur le Directeur Général Adjoint de la SAED
Monsieur le Représentant de la DDC suisse
Monsieur le Président du CIEA, Centre International d'Economie Agricole de la Suisse
Monsieur le Représentant de la Coopération française à Dakar
Monsieur le Secrétaire Général de l'Union des Producteurs Agricoles-Développement International du Québec
Monsieur le Représentant du Hub rural de Dakar
Mesdames, Messieurs les membres du comité de pilotage de l'atelier
Mesdames, Messieurs les participants à l'atelier
Mesdames, Messieurs les invités
Mesdames, Messieurs les représentants de la presse locale
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs

C'est un honneur et un plaisir immenses qui nous ont été faits d'abriter le présent atelier dans notre centre de formation, le CIFA. C'est pour cela que nous vous disons à tous « bissimilah » c'est-à-dire toute la chaleureuse bienvenue. Une bienvenue qui s'accompagne de l'espoir que les commodités et les services du centre seront à la hauteur de vos attentes.

Cette bienvenue, nous la formulons aussi au nom du RESOF, du CIEA et de l'ensemble des autres membres du comité de pilotage et d'organisation que sont le Bureau de formation du Ministère de l'agriculture, BFPA, le Bureau d'appui à la coopération sénégal-suisse, l'ANCAR, l'ENCR de Bambey, l'ENSA de Thiès, l'ENEA de Dakar et le CNCR.

Nous voulons ensuite exprimer notre gratitude à la DDC et au CIEA qui nous ont offert, à nous acteurs de la formation agricole et rurale au Sénégal, l'opportunité d'accueillir un tel atelier ; atelier qui se déroule pour la première fois en Afrique de l'Ouest ; atelier institutionnalisé par le CIEA depuis plusieurs années et atelier novateur dans son concept.

Que la DDC et le CIEA soient vivement remerciés pour cela et pour l'appui technique et financier déterminant et essentiel qu'ils ont décidé d'apporter à la conception, à la préparation et à la réalisation du présent atelier.

Par ailleurs nous reconnaissons et magnifions le soutien financier additionnel que la Coopération française et la SAED ont apporté à la réalisation de l'atelier : la Coopération française par le SCAC de Dakar pour la prise en charge partielle du transport et de l'hébergement à Saint-Louis de certains participants, la SAED pour la prise en charge partielle de la restauration des participants ici à N'Diaye.

Nous relevons et apprécions également, à sa juste valeur, le fait que depuis la création du CIFA en 1995 la SAED apporte à ce dernier un soutien technique et financier permanent et met gratuitement à sa disposition les locaux qui nous abritent aujourd'hui.

Un mot de remerciement aussi à tous les organismes qui ont fait confiance aux organisateurs en finançant directement et entièrement la participation de candidats qu'ils auront librement choisis.

Ces organismes sont : l'UPA DI à travers un programme confié au CIFA, la SAED, Véco Sénégal, la Coopération française (SCAC de la Guinée Conakry et SCAC du Cameroun), ainsi que les Bureaux de Coopération suisse de Dakar, du Burkina Faso, du Niger, du Bénin et du Tchad.

L'atelier qui nous réunit revêt à mes yeux une importance de tout premier plan au triple niveau des participants concernés, des thématiques développées et de la population finale visée.

La diversité des participants, de leur provenance, de leur statut respectif et leur commune volonté d'appuyer le développement agricole et rural dans les pays de l'Afrique de l'Ouest sont des atouts favorables au relèvement des défis et enjeux qui nous interpellent individuellement et collectivement.

Les thématiques de formation et de conseil, d'actualité brûlante, renvoient au renforcement des capacités des acteurs majeurs du monde rural, en ce qu'elles peut leur procurer les moyens, outils et démarche nécessaires pour tirer leur épingle du jeu dans un contexte économique ouvert.

La population finale visée par l'atelier est constituée par les exploitations familiales rurales qui pour longtemps encore composeront la majorité des unités économiques en milieu rural. Par conséquent, elles resteront essentielles à tout développement économique de nos pays.

Au vu de ces considérations, il nous semble raisonnable de fonder nos attentes sur la riche présence de participants de 10 pays africains engagés dans la mutualisation des expériences, des pratiques et des connaissances.

Sur cette note, je vous souhaite un bon séjour au CIFA et dans la vallée du fleuve Sénégal et vous remercie de votre attention.

Discours du Représentant de la DDC, Monsieur Philippe FAYET

Monsieur le Gouverneur,
Chères et Chers Collègues,

Je souhaiterais simplement rappeler quelques dates qui pourraient permettre de préciser le lien entre la coopération suisse et la rencontre qui va nous occuper durant ces prochains jours.

- En 1977, dans le cadre d'un accord entre les Gouvernements du Sénégal et de la Suisse, la Direction du Développement et de la Coopération Suisse (DDC) confiait à l'Union Mondiale ORT la gestion d'un mandat d'appui destiné à soutenir la réorientation et la restructuration des écoles d'enseignement agricole et forestier du Sénégal. Cet appui étendu à l'Ecole nationale des Cadres ruraux de Bambey visait en substance à doter l'enseignement professionnel du secteur primaire, d'un corps professoral compétent, disposant d'une approche pédagogique appropriée et évolutive, en phase avec les intérêts et les sensibilités d'un monde rural en pleine mutation.
- En 1997, tirant les enseignements en de nombreux points très positifs, de ce long partenariat, les autorités respectives des deux états décidaient de réorienter leur cadre de coopération dans le sens d'une réflexion prospective plus globale sur les enjeux de la Formation Agricole et Rurale (FAR) au profit des exploitations familiales agropastorales. Avec la création du Bureau d'Appui à la Coopération sénégal suisse, il s'est agi d'appuyer la mise en œuvre d'une stratégie nationale de formation agricole et rurale et de renforcer les capacités des acteurs à la base par la formation, l'information et le conseil pour leur donner les moyens de participer aux processus de concertation et de décision sur les questions stratégiques concernant leur développement économique et social.
- 10 ans plus tard, l'atelier sous régional sur "la Formation et le Conseil pour la promotion des Exploitations Familiales Rurales" devrait permettre de faire le point sur les pistes et les orientations qui se sont construites au cours des dernières années et de dégager une convergence de points de vue, quant à la rénovation des dispositifs de formation et de conseil en ouvrant la réflexion à une dimension sous régionale.

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

A l'heure où les mécanismes macroéconomiques marquent l'agenda des partenaires en matière de coopération, il faut saluer l'initiative du Centre Interprofessionnel pour la Formation aux Métiers de l'Agriculture (CIFA) de Ndiaye qui nous accueille, du Réseau Formation du Fleuve (RESOF) et du Centre International d'Etudes Agricoles (CIEA) que dirige la Haute Ecole Suisse d'Agronomie de Zollikofen. pour l'organisation et la mise en oeuvre de cet atelier.

Je salue et je remercie également la Coopération Française, la SAED, ainsi que le Bureau d'Appui à la Coopération sénégal suisse qui accompagnent cet événement, témoignant par là de leur engagement constant au développement et au renforcement des capacités et des compétences des ruraux.

Parent pauvre, souvent oubliée des politiques nationales de développement et de l'aide internationale toujours plus prompte à soutenir des mécanismes d'aide économique peu maîtrisables, je souhaite vivement que cet atelier traitant de la formation professionnelle soit l'occasion de produire un effet levier concret sur une dimension essentielle touchant directement le renforcement des exploitations familiales agropastorales.

Au nom de la Direction du Développement et de la Coopération suisse, je vous remercie pour votre présence, pour votre attention et je vous propose sans plus tarder de passer à l'action.

Discours du Représentant de la Coopération française, Monsieur Xavier MALON

Monsieur le Gouverneur,
Monsieur le Président du CIEA,
Chers collègues,

Le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Sénégal, qui regrette de n'avoir pu être présent parmi vous aujourd'hui, m'a confié l'honneur et la charge de dire quelques mots de bienvenue au nom de l'ensemble du dispositif de la Coopération française, constitué du SCAC et de l'Agence Française de développement.

Plutôt qu'un discours, je commencerai par remercier le comité d'organisation de ce séminaire pour nous avoir invité aujourd'hui, et pour la qualité du travail accompli pour sa préparation. Notre contribution à ce séminaire consacré à la Formation et au Conseil pour la Promotion des Exploitations Familiales Rurales est certes modeste, toutefois nous y avons répondu favorablement à l'instant même ou nous avons été sollicités.

La Coopération Française a une longue tradition d'appui au secteur rural et à la formation professionnelle, peut être plus encore au Sénégal qu'ailleurs.

Malgré la réforme de notre dispositif, le soutien à la formation professionnelle en secteur rural a été repris par l'Agence Française de Développement dans une des composantes du projet Promotion d'une Agriculture Compétitive et Durable .

Outre le Projet d'Appui aux Organisations Paysannes, qui a permis l'implantation des Centres de Gestion et d'Economie Rurale dans la Vallée du Fleuve Sénégal, la Coopération française est fière d'avoir pu également contribuer à la mise en place, au sein du Ministère de l'Agriculture, des Biocarburants et de la Sécurité Alimentaire, d'un Service entièrement dédié à la Formation Agricole et Rurale : je veux bien évidemment parler du Bureau de la Formation Professionnelle Agricole, dont la réputation, malgré sa création récente, a largement dépassé les frontières.

Nous tenons d'ailleurs à souligner que ce résultat est le fruit d'une parfaite collaboration avec d'autres partenaires au développement, et d'une grande complicité avec la Coopération suisse.

Le Bureau de la Formation Professionnelle Agricole est chargé de mettre en œuvre la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale, et notre coopération l'accompagne pour cela, en complémentarité avec le Bureau d'Appui à la Coopération Sénégal-Suisse, à travers le projet PACD que j'ai déjà évoqué. l'AFD.

Un autre volet de ce projet vise au renforcement des capacités des Organisations Professionnelles Agricoles, en leur déléguant sa mise en œuvre sous la forme de contrats d'objectifs.

Nous soutenons totalement le travail de fond qui est engagé, pour repositionner la formation en plaçant les hommes au cœur de la réflexion, et nous sommes très heureux de constater qu'avance et s'amplifie , dans la Sous-région, la réflexion sur l'appui aux Exploitations Familiales Rurales, ce qu'illustre de belle manière le présent atelier international. Nous vous souhaitons donc plein succès pour vos travaux, à la mesure des attentes suscitées.

Je vous remercie

Discours du Président de la Commission du CIEA, Monsieur Christian FRICKER

Monsieur le Gouverneur
Monsieur le Directeur du CIFA
Mesdames et Messieurs représentants
Chers participants du séminaire

Moi aussi je vous souhaite la cordiale bienvenue
Ici dans la belle région du Fleuve Sénégal.

Tout d'abord je vous félicite, chères participantes et chers participants de vous être inscrits au séminaire CIEA 2007.

Il s'agit, comme vous le savez, comme thème principal, d'apprendre et de discuter des problèmes et de la formation des Entreprises Familiales Rurales en Afrique de l'ouest.

Le CIEA met une grande importance aux méthodes différentes d'apprendre au cours des séminaires :

- Les présentations par des intervenants
- Des discussions en plénière et surtout en groupes
- De se connaître et faire de l'échange intense dans les groupes, les pauses et pendant les loisirs courts

Il est donc important de travailler en réseaux, d'établir des contacts qui sont durables et qui nous aident à apprendre de l'autre.

J'ai pu constater lors des dernières semaines et hier que nos partenaires ont travaillé beaucoup et ont fait de la bonne organisation.

Surtout je me réjouis de la pleine salle pour ce premier séminaire CIEA / CIFA, ce qui me montre l'intérêt de femmes et hommes de dix pays.

Je vous souhaite maintenant des journées pleines d'apprentissage, de bonnes discussions et des contacts intenses avec les autres participants et ceux qui ont organisé le séminaire 2007 du CIEA.

Merci pour votre attention.

Discours du Gouverneur de la Région de Saint-Louis, Monsieur Mamadou Mustapha NDAO

Monsieur le Représentant du Président du Conseil Régional
Monsieur le Directeur Général Adjoint de la SAED
Monsieur le Représentant de la DDC suisse
Monsieur le Président du CIEA, Centre International d'Economie Agricole
Monsieur le Représentant de la Coopération française
Monsieur le Secrétaire Général de l'Union des Producteurs Agricoles-Développement International du Québec
Mesdames, Messieurs les membres du comité de pilotage de l'atelier
Mesdames, Messieurs les participants à l'atelier
Mesdames, Messieurs les invités
Mesdames, Messieurs de la presse
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs

Je voudrais tout d'abord, au nom du Gouvernement sénégalais, souhaiter la bienvenue en terre sénégalaise à l'ensemble des participants provenant de l'étranger, qu'ils s'agissent de ressortissants de pays ouest africains frères, de la France, de la Suisse et du Québec.

Qu'ils considèrent tous qu'ils sont accueillis en amis et en frères dans notre pays. Je souhaite que leur séjour ici se passe très bien, qu'il soit agréable, qu'il soit fructueux et qu'il rencontre parfaitement leurs attentes.

Le séminaire qui nous réunit aujourd'hui revêt une importance capitale du fait qu'il s'inscrit dans un contexte national et international marqué par la responsabilisation des acteurs à la base, à travers les politiques de décentralisation, de désengagement, de libéralisation et d'ouverture de l'économie.

Ces nouvelles politiques définies par nos Etats africains requièrent un renforcement de compétences et de capacités encore plus important des producteurs et des responsables de leurs organisations dans tous les domaines ; domaines techniques, économiques, commerciales et de la gestion.

Ces politiques supposent également de réserver une attention toute particulière au conseil agricole et rural, conseil orienté vers les organisations paysannes, mais aussi et surtout vers les exploitations familiales qui constituent l'unité économique agricole de base la plus représentative du milieu agricole et rural africain.

Au vu de la qualité des participants, de leurs expériences significatives dans leurs domaines et dans leurs pays respectifs, je ne doute pas un instant que les échanges seront nombreux, riches et variés et qu'ils permettront aux uns et aux autres de s'inspirer mutuellement des histoires et parcours à succès enregistrés un peu partout.

Par la place importante que les organisateurs ont réservée aux producteurs et à leurs responsables dans le présent atelier est gage de succès car cela préfigure la prise en compte

des trajectoires et des expériences de terrain vécues par les véritables artisans fins de l'agriculture, c'est-à-dire ceux qui composent l'exploitation familiale.

L'espoir est donc permis et l'on peut alors penser que cet atelier d'échanges d'expériences et de pratiques de formation et conseil aux exploitations familiales constituera un moment fort de partage entre les participants.

Je suis de ce fait fondé à croire qu'un jalon important sera ainsi posé qui permettra à nos économies africaines en général, ouest africaines en particulier, de trouver les ressorts d'un développement de leurs exploitations agricoles familiales, source de développement économique et social de la majorité de nos populations.

Cet espoir justifie largement la gratitude qu'il convient, au nom de l'Etat du Sénégal, d'exprimer à la DDC/suisse et au CIEA pour leur décision de financer et de tenir le présent atelier au Sénégal et au CIFA à Ndiaye ; sans une telle décision, cette heureuse opportunité n'aurait pu avoir lieu et cet atelier n'aurait pu se tenir dans notre circonscription, la région de Saint-Louis du Sénégal.

C'est la raison pour laquelle, je voudrais adresser à la DDC et au CIEA toute notre considération et tous nos remerciements.

Il convient ensuite d'associer la Coopération française et la SAED qui ont appuyé l'initiative par un concours financier additionnel en prenant en charge une partie des coûts de transport et de restauration des participants.

Je voudrais, avant de terminer mon propos, souhaiter vivement que l'atelier puisse atteindre largement ses objectifs et que l'occasion soit donnée aux participants, nationaux et étrangers, de découvrir notre région et une partie de ses potentialités agricoles et agro-touristiques importantes.

C'est avec cet espoir et ce souhait que je voudrais déclarer ouvert l'atelier sous-régional africain sur « la formation et le conseil pour la promotion des exploitations familiales rurales : expériences et pratiques ».

Je vous remercie de votre attention.

Section III

**PRESENTATION DES
PARTENAIRES**

Présentation du CIEA

Le CIEA (Centre International d'Etudes Agricoles) est un centre international d'études pour la formation et la vulgarisation en agriculture et en milieu rural. Le CIEA a son siège à l'Office Fédéral de l'Agriculture, lequel fait partie du Département fédéral de l'Economie à Berne, en Suisse. Fondé en 1956, sur l'initiative de F. T. Wahlen, alors Directeur de la Division de l'agriculture de la FAO à Rome, le CIEA organise, en Suisse et à l'étranger, des séminaires à l'intention des professionnels de la formation et de la vulgarisation agricole. Depuis 1995, la Haute Ecole Suisse d'Agronomie (HESA) à Zollikofen dirige le CIEA.

Présentation de la SNFAR

Créé en mai 2003 au sein du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, et directement rattaché au Cabinet, le **Bureau de la Formation Professionnelle Agricole** est chargé d'impulser et coordonner la mise en oeuvre de la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR) dont les orientations et stratégies peuvent être résumées de la manière suivante :

La Formation Agricole et Rurale doit avoir pour priorité la modernisation de l'agriculture familiale, l'émergence d'une véritable économie rurale et leur intégration dans une économie nationale et internationale ouverte. Elle doit appuyer aussi le développement d'une agriculture intensive à base de capitaux.

Quatre grandes orientations et les stratégies pour les réaliser ont été définies à partir de ces nouvelles missions et priorités.

Généraliser en milieu rural l'éducation de base et assurer à tous les ruraux l'accès à l'alphabétisation

La généralisation de l'éducation de base et l'accès des adultes à l'alphabétisation ont été retenus comme un préalable indispensable à la bonne formation professionnelle. C'est l'objectif que le Gouvernement souhaite atteindre à l'horizon 2008.

Répondre aux besoins de formation professionnelle des ruraux dans tous les domaines.

Avec la libéralisation de l'économie mondiale, la formation professionnelle des ruraux est considérée comme un investissement à long terme indispensable à l'augmentation de la productivité des ruraux et à leur compétitivité sur le marché national et à l'exportation.

Trois stratégies ont été retenues à cet effet :

- ❖ Appuyer la formulation de la demande de formation des ruraux en systématisant les mécanismes permettant aux ruraux d'identifier et de formuler leurs besoins, de mobiliser des ressources et des compétences pour y répondre et de s'impliquer dans la formation.
- ❖ Appuyer l'offre de formation répondant aux demandes des ruraux. Les offres publiques, associatives et privées de formation pour les ruraux, doivent être soutenues financièrement et en terme de formation des formateurs pour répondre en quantité, en qualité et en diversité aux demandes des ruraux.
- ❖ Concéder le service public de la formation professionnelle des ruraux. L'Etat ne pourra pas répondre à l'énorme demande des ruraux suivant le modèle des institutions

publiques de formation, trop coûteux et peu réactif. Sans remettre en cause le statut de service public de la formation professionnelle, il est proposé que l'Etat concède à des opérateurs associatifs ou privés cette formation sur la base d'engagements contractuels réciproques avec des mécanismes de contrôle. L'Etat et les collectivités locales continueraient à financer les infrastructures, les gros équipements et la formation initiale.

Renforcer, adapter et mieux articuler les formations secondaires et supérieures entre elles et avec celles destinées aux ruraux : les institutions de formation professionnelle secondaire et les institutions de formation supérieure qui sont pour l'essentiel publiques paraissent suffisantes en nombre. Les stratégies proposées consistent à améliorer la qualité de leurs offres et à les diversifier en développant des synergies entre elles.

- ❖ Créer des pôles régionaux de formation où les institutions de formation publiques et privées seraient organisées en réseau pour répondre de façon complémentaire aux demandes de formation. Pour des raisons d'avantages comparatifs et d'économie d'échelle, ces pôles pourront avoir un mandat national pour certaines formations.
- ❖ Diversifier les formations professionnelles : l'organisation en réseau au sein de chaque pôle permet de diversifier les offres de formation sur la base des avantages comparatifs de chaque institution et des demandes de formation. Les offres de formation aujourd'hui très centrées sur les aspects techniques de la production agricole doivent prendre en compte les aspects socio-économiques et de gestion et surtout s'ouvrir rapidement à l'ensemble des activités non agricoles.
- ❖ Créer des formations spécialisées associant les universités, les écoles supérieures et les institutions de recherche.
- ❖ Elargir les missions des institutions de formation à la recherche, au conseil agricole et rural et aux prestations de service privées

Réguler l'ensemble des institutions publiques et privées de formation agricole et rurale.

- ❖ Créer un mécanisme interministériel de régulation et y associer l'ensemble des acteurs publics et privés. Cette fonction de régulation doit être décentralisée tout en restant coordonnée au niveau national. Les conseils régionaux, les conseils ruraux, les institutions de formation, les ONG, les OP, les représentants du secteur privé doivent s'associer pour jouer ce rôle.
- ❖ Assurer une coordination et une coopération verticale et horizontale des institutions de formation : les instances de tutelle, les conseils d'administration et les conseils pédagogiques doivent assurer une cohérence et une complémentarité entre les structures de formation.
- ❖ Assurer le financement durable du système national de formation agricole et rurale. Il est proposé en plus d'un accroissement des contributions de l'Etat, que progressivement, les collectivités locales assurent avec celui-ci le financement de la formation initiale et contribuent au financement des autres formations. Les bénéficiaires doivent aussi directement ou par le biais de prélèvements sur leurs activités participer au financement de leur formation.

Présentation du CIFA

L'idée de création du CIFA remonte à 1994 avec la volonté de la Coopération française et de l'Etat du Sénégal, à travers la SAED, de soutenir la mise en place d'une structure de formation pilotée par la profession agricole dans la vallée du Fleuve Sénégal.

Après une période de préparation marquée par une série d'études, de sensibilisation et de concertation, le CIFA a été créé le 8 avril 1995 sous la forme juridique d'une association à but non lucratif.

A caractère interprofessionnel, l'association regroupe aujourd'hui 24 organismes membres de 4 catégories professionnelles :

- 13 organisations paysannes (OPF)
- 3 organismes privés d'appui au développement, ONG et Fondation
- 5 institutions publiques au service du développement rural, de la recherche, d'enseignement supérieur et de formation horticole
- 3 entreprises privées fournisseurs de matériels agricoles, d'intrants et de services

L'ensemble des adhérents compose l'Assemblée Générale qui élit en son sein un Conseil d'Administration de 13 membres dont la composition respecte le caractère interprofessionnel du CIFA, avec un quota minimum par collègue.

La double finalité de professionnalisation de l'agriculture et de promotion de la formation continue est traduite à travers les 3 missions principales de l'association :

Formation des responsables d'organisations, des élus locaux et d'autres professionnels du secteur agricole

Perfectionnement des agents de développement aux métiers du conseil

Renforcement des compétences des formateurs et animateurs

Le centre réalise ces missions en fournissant des services de formation (programmes généraux et formation à la demande), d'appui méthodologique (conseil, pédagogie de formation, évaluation), d'information et de documentation.

Pour cela, le CIFA dispose d'une équipe pédagogique composée d'un Directeur Exécutif, d'un responsable des programmes de formation, de 2 conseillers en formation et d'un chargé d'information et de formation, auxquels s'ajoute un personnel administratif, comptable et financier.

Le rôle de l'équipe pédagogique est de faciliter l'identification des besoins avec les bénéficiaires, de concevoir et coordonner les programmes de formation, et de les réaliser en s'appuyant sur un réseau de partenaires et prestataires de formation.

La stratégie de formation du centre est bâtie autour de 3 axes forts : organisation et structuration du milieu agricole, développement des métiers et développement local.

L'axe « **organisation et structuration du milieu agricole** » est abordé sous deux formes :

- Rencontres professionnelles sur les enjeux, le contexte économique et le rôle des acteurs dans le cadre de diagnostics de filières ou d'analyses de situations professionnelles
- Formation de responsables d'OP

Le deuxième axe « **développement des métiers** » vise l'acquisition et le renforcement de capacités professionnelles agricoles. Spécialisation et maîtrise sont les objectifs à travers des sessions de perfectionnement et d'appuis professionnels.

L'axe « **développement local** » se propose, sous l'entrée agricole en particulier, de former et d'accompagner les élus locaux, les conseillers en développement local et les responsables professionnels pour leur permettre de mieux se situer et intervenir dans le développement de leur territoire.

La finalité commune de ces axes reste la professionnalisation de l'agriculture, entendue sous une double dimension : l'organisation des activités agricoles en métiers et, par conséquent, leur maîtrise progressive par les acteurs concernés.

L'ambition, à travers cette démarche, est de contribuer à faire émerger et se développer un type de leaders et acteurs ruraux capables, par leur initiative et la pertinence de leur vision et de leurs choix, d'impulser des dynamiques agricoles positives dans la vallée du Fleuve Sénégal.

Présentation du RESOF

Le Réseau des Acteurs de la Formation Agricole et Rurale (RESOF) est une plate forme de réflexion stratégique, d'échanges et de partage de pratiques et d'expériences dans le domaine de la Formation Agricole et Rurale (FAR). C'est une initiative des professionnels de la formation qui s'active dans la promotion des programmes régionaux de formation articulés à la demande des populations, du dialogue politique entre les acteurs sur les enjeux liés au pilotage et au financement durable de la FAR

Le RESOF met en oeuvre avec l'appui de la Coopération suisse des programmes dans la vallée du Fleuve Sénégal dont la finalité est de contribuer par la formation, l'information et le conseil aux populations rurales, à promouvoir des systèmes de production et de valorisation qui les sécurisent et améliorent leurs conditions de vie.

Partie prenante de la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale, le RESOF développe un partenariat soutenu avec le Ministère de l'Agriculture à travers son bureau de la formation, les écoles nationales de formation, les cadres de concertation des producteurs et élus locaux

Le RESOF est constitué de 45 membres qui sont localisés dans la vallée du fleuve Sénégal ou qui sont implantés dans d'autres régions mais y développent des actions de formation. Il est hébergé par le CIFA.

Section IV

**COMMUNICATIONS
ET PANEL**

Communication N° 1

Bara GUEYE

Modérateur : Jacques FAYE, sociologue rural

Bara Guèye est socio-économiste, spécialisé dans les questions de développement rural. Il travaille au sein de l'équipe du Programme Zones Arides de l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED) depuis une dizaine d'années et est actuellement Directeur du programme IIED Sahel basé à Dakar, au Sénégal. M. Guèye, qui est formateur et chercheur, a principalement axé son travail sur la promotion des méthodes participatives en Afrique de l'Ouest. Plus récemment, il a également participé à des recherches ayant trait à l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest, à la gestion des ressources naturelles (GRN) et à la gouvernance locale.

Concept et caractéristiques clefs de l'exploitation familiale rurale

Plan de la communication

Introduction

Concepts et définition de l'exploitation familiale

Principales caractéristiques

Quelques éléments de comparaison avec l'agriculture commerciale

Dynamiques

Défis et perspectives

Conclusion

Résumé de la communication

L'objectif de cette communication est de proposer quelques éléments de définition et de caractérisation des exploitations familiales rurales et de dégager des axes de réflexion sur leurs dynamiques actuelles ainsi que certains défis auxquels elles font face. Ces exploitations agricoles évoluent dans un contexte national, régional et international soumis à de multiples mutations ce qui augmente leur vulnérabilité et fragilise leurs chances de survie.

Il est important de mener une analyse prospective pour voir quels pourraient être les impacts des différentes évolutions en cours sur les stratégies d'adaptation des exploitations familiales.

Dans une première partie du document, l'auteur décrit la grande diversité de situation que l'on peut rencontrer au niveau des différents types d'exploitations familiales qui sont cependant toutes caractérisées par un lien très étroit entre l'activité économique et la structure familiale.

La diversité des exploitations familiales réside principalement dans le mode d'articulation entre les fonctions de production, de consommation et d'accumulation qui représentent les trois unités constitutives de l'EFR.

Le travail au sein de l'exploitation est essentiellement réalisé par les membres de la famille qui ne perçoivent pas de salaire au sens conventionnel du terme. Le recours à une main d'oeuvre salariée occasionnelle est parfois observé dans certaines situations. La main d'oeuvre

familiale procure à l'exploitation un avantage comparatif certain par rapport à l'agriculture commerciale particulièrement en période de crise ou de conjoncture difficile.

Su le plan de la préservation des ressources naturelles, les exploitations familiales mettent en oeuvre des modes d'utilisation et d'exploitation de ces ressources qui s'appuient sur des principes de durabilité contrairement aux exploitations commerciales plus soucieuses d'une rentabilité immédiate de leurs investissements. Ce point de vue n'est pas partagé par tout le monde et doit être nuancé selon les pratiques agricoles mises en oeuvre.

La diversification des activités constitue une stratégie pour gérer le risque et la multiplicité des besoins. Les risques peuvent être liés au marché ou de nature climatique.

En règle générale, les superficies moyennes par exploitation sont relativement faibles, la majorité ne disposant pas de plus de 5 ha. L'exploitation familiale se caractérise par une certaine flexibilité dans l'allocation des ressources ce qui lui permet d'opérer les ajustements nécessaires pour répondre à des situations de crise ou saisir de nouvelles opportunités offertes par le marché. Les EF s'appuient sur de fortes valeurs de solidarité familiale et communautaire qui constituent un des éléments clés de la lutte contre la vulnérabilité et la pauvreté en milieu rural. La taille de la population familiale constitue une opportunité pour faire face aux risques et à la vulnérabilité. Les familles nucléaires sont souvent beaucoup plus vulnérables et ne peuvent bénéficier d'économies d'échelle en matière de production, d'investissement et de diversification des revenus.

Différentes études montrent que les exploitations familiales présentent un certain nombre d'avantages par rapport aux grandes fermes commerciales particulièrement dans les contextes où il existe un relatif surplus de main d'oeuvre agricole.

Les exploitations familiales ne constituent pas une catégorie homogène. Elles renferment plusieurs types d'exploitation avec des niveaux de performance et de viabilité très variables en fonction de leur degré de sécurité foncière, de l'importance et de la qualité des terres, de la taille et de la structure de la main d'oeuvre et de l'accès aux financements et aux marchés.

Il est hasardeux de vouloir dresser une typologie des exploitations familiales car on se heurte toujours au choix des critères de classification (accès au marché, taille, main d'oeuvre, équipement, système de production....). Toute typologie des exploitations familiales doit répondre à un objectif précis. Une typologie basée sur le degré d'ouverture au marché est cependant proposée dans le document.

Les exploitations agricoles familiales évoluent dans un contexte soumis à de multiples transformations qui vont inévitablement influencer la vie des ménages ruraux. Ces changements déjà visibles aujourd'hui risquent de se renforcer dans le futur:

- Réduction des capacités d'insertion des exploitations familiales dans les processus économiques globaux
- Réduction continue des superficies par exploitation
- Baisse continue de l'âge moyen des chefs d'exploitation
- Prééminence de plus en plus marquée du pouvoir économique sur le pouvoir social
- Individualisation de plus en plus marquée des stratégies de gestion des risques
- Reconfiguration de la structure des revenus et recul de la place des revenus agricoles dans les zones à forte migration

- Croissance continue de la demande urbaine en produits agricoles

Parmi les grands défis à relever l'auteur mentionne le décalage entre le pouvoir "politique" des organisations paysannes qui s'est considérablement renforcé durant ces dernières décennies et leur réel pouvoir "économique" qui demeure très faible. Un autre défi mentionné concerne la faible articulation des stratégies développées par les organisations paysannes avec le processus de décentralisation en cours. Au plan politique, on observe une certaine tendance à une dualisation du secteur agricole qui se traduit par une opposition entre une agriculture "moderne" réservée à un nombre limité d'entrepreneurs et une agriculture familiale pratiquée par la majorité des agriculteurs. Ces deux formes d'agricultures entre souvent en compétition pour l'accès à certaines ressources clés comme la terre, le marché, l'eau ou même le financement.

En conclusion

Les exploitations familiales agricoles africaines sont aujourd'hui à la croisée des chemins. Elles constituent le socle principal de la production agricole et alimentaire en Afrique et elles continueront encore pendant longtemps de jouer ce rôle car en dehors de leurs fonctions économiques, elles remplissent également plusieurs autres rôles à caractère social, culturel et technique. Aujourd'hui, elles subissent de profondes transformations qui proviennent à la fois de leur propre évolution mais également des mutations qui s'opèrent au sein de l'environnement économique, politique et culturel qui les entoure. Elles inventent en permanence de nouvelles formes d'adaptation à ces changements. Etant donné le rôle essentiel qu'elles jouent dans le domaine de la régulation sociale et dans la lutte contre la vulnérabilité et la pauvreté en milieu rural, elles doivent constituer les piliers de toute stratégie de développement agricole et rural qui doit être basée sur la construction d'une vision claire et partagée sur le futur de l'agriculture familiale. Celle-ci doit être portée par des organisations paysannes politiquement et économiquement fortes, capables d'influencer les politiques publiques. Il est réconfortant de voir que cette prise de conscience est déjà très forte au sein des organisations paysannes qui ont déjà obtenu plusieurs acquis dans le domaine de la loi d'orientation des politiques agricoles qui reconnaît aujourd'hui le rôle que les exploitations familiales agricoles peuvent jouer dans le processus de transformation de l'agriculture.

Communication N° 2

Séraphin BIATCHON

Modérateur : Jacques FAYE, sociologue rural

Séraphin BIATCHON est Secrétaire Exécutif de l'ANOPACI (Côte d'Ivoire) et membre du ROPPA.

Plan de la communication

I- INTRODUCTION

II- DEFINITION ET PERFORMANCES DE L'EXPLOITATION FAMILIALES

III- LES ENJEUX DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT SOUS-REGIONALES ET INTERNATIONALES

A- Les politiques développées par les Etats

Le monopole de l'Etat (1960 -1980)

Le désengagement de l'Etat

B- Les nouvelles Politiques

IV- LES BESOINS DES OP

Les faiblesses des OP

Les besoins des OP

V- LES CONTRAINTES A LEVER

VI- QUEL AVENIR POUR LES EFR EN AFRIQUE DE L'OUEST

VII- CONCLUSION

Résumé de la communication

En introduction l'auteur présente l'importance de l'agriculture familiale dans l'économie ouest-africaine qui emploie entre 45 et 80 % de la population active et contribue à quelques exceptions près à 60 à 80 % des recettes d'exportation.

Selon le ROPPA, cette agriculture repose principalement sur les exploitations familiales qui sont en même temps "des unités de production au sein desquelles s'exercent des activités agricoles de transformation, de commercialisation et des activités non agricoles" et des "unités socioculturelles à travers lesquelles se développent des activités sociales et se reproduisent les communautés sociales".

Ces unités sont très souvent de petite dimension et pratiquent une agriculture selon un mode extensif. Malgré ces faiblesses, sur les deux dernières décennies, les productions céréalières et de rente sont sensiblement en hausse.

Le chapitre suivant analyse l'évolution des politiques développées par les Etats et les conséquences des ajustements structurels sur la position de Etat contraint de se recentrer sur ses fonctions régaliennes.

Les nouvelles politiques nationales et régionales confèrent un rôle de plus en plus important aux organisations de producteurs dans l'élaboration des cadres d'orientation de la politique communautaire. Les agricultures africaines sont confrontées à une forte concurrence sur leurs propres marchés.

Le chapitre suivant est consacré aux besoins des OP qui sont encore faibles sur les plans de la formation, de l'information et des capacités de négociation. Les OP ont besoin d'appuis méthodologiques nécessaires à leur structuration efficace. L'auteur déplore le manque de soutien financier en particulier de la part des pouvoirs publics.

En ce qui concerne les contraintes qui pèsent sur l'agriculture familiale et qu'il conviendra de lever, l'auteur mentionne en premier lieu l'accès à la terre et à l'eau. Il considère que les OGM constituent une menace pour les exploitations familiales et pour les pays en développement par la dépendance vis-à-vis des firmes internationales qui en résulte.

Les dispositifs de formation, dans un état de délabrement avancé, doivent être dotés de ressources importantes afin de former de véritables chefs d'entreprise et ainsi favoriser la pérennisation de l'exploitation familiale. Les OP doivent être partie prenante de ce processus de rénovation des dispositifs de formation. Le rôle des OP doit également être renforcé au niveau des structures de conseil et de recherche agronomique.

En conclusion si l'avenir des exploitations familiales rurales se trouve entre les mains des États, il appartient aux OP de peser davantage dans les prises de décision.

Communication complémentaire

Saliou SARR

Modérateur : Jacques FAYE, sociologue rural

Saliou SARR est Secrétaire Exécutif de l'ASESCAW

Résumé de la communication

L'auteur donne en préambule une définition de la politique agricole : "**c'est un ensemble d'actions coordonnées, cohérentes et continues menées par les pouvoirs publics à l'égard de l'agriculture**". Il s'agit d'un processus d'orientation et de réorientation permanent.

Afin de répondre à une première question qui concerne le niveau de participation actuelle de EFR dans l'élaboration des politiques agricoles, un rapide survol de l'évolution des politiques mises en œuvre au Sénégal durant ces dernières décennies a été présenté.

Concernant la période des années 60 – 80 le développement de l'agriculture a été organisé autour de trois objectifs : autosuffisance par le développement des cultures vivrières, modernisation par la technique, diversification des productions. L'approche se fondait sur l'animation rurale pour favoriser la « participation responsable » des ruraux, les Centres d'Expansion Ruraux Polyvalents et les coopératives pour l'accès aux crédits et aux intrants avec pour principaux instruments le Programme Agricole et la Caisse de stabilisation et de péréquation des prix pour garantir les revenus des ruraux.

Durant cette période l'Etat et ses démembrements se comportent comme les acteurs principaux du développement agricole à la place des paysans.

Suite à cette première période une phase « d'ajustement » a été mise en place avec un désengagement progressif de l'Etat au profit du secteur privé et des organisations paysannes. La NPA en 1984 avait pour fondements : la suppression des subventions aux intrants, la privatisation du Crédit Agricole et la libéralisation du commerce. Le PASA en 1995 est articulé autour de trois objectifs : amélioration des conditions de vie des ruraux, baisse de la pauvreté et meilleure sécurité alimentaire.

C'est au cours de cette phase que commence la participation des OP et des EFR dans l'élaboration des politiques par leur participation à l'élaboration des documents cadres concernant le développement agricole : LPDI, PSAOP et enfin en 2003 mise en place d'un processus participatif large pour l'élaboration de la loi d'orientation agro sylvo pastorale promulguée en 2004. Malheureusement à ce jour il n'y a pas encore de décrets d'application. Cette participation des OP est le résultat d'une mobilisation forte des paysans.

Sur le plan sous régional on peut parler de processus participatif au niveau de l'UEMOA lors de l'élaboration de la PAU et au niveau de la CEDEAO pour l'élaboration de la PA par l'implication des OPA et du ROPPA.

Concernant la prise en compte et la reconnaissance des EFR sur le plan sous régional, l'auteur estime que d'énormes progrès ont été réalisés mais sur le plan de l'implication financière des Etats il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour positionner les agricultures africaines dans les mêmes conditions que les autres agricultures du monde.

Si les EFR sont mises dans de bonnes conditions (accès à l'eau, aux semences, aux intrants, aux crédits et aux marchés), elles peuvent être modernes, rentables et compétitives.

Temps forts des débats

Suite à ces trois communications introductives qui ont retenu toute l'attention des participants les débats ont été organisés en deux tours de table à savoir dans un premier temps : **les concepts, définitions et caractéristiques des EFR** et dans un deuxième temps **les stratégies des EFR**.

Contributions et questions des participants:

La formation professionnelle de base dispensée au niveau de l'exploitation familiale est trop souvent oubliée.

On doit mentionner une absence de partage des responsabilités au sens démocratique du terme en ce qui concerne le pouvoir, la prise de décisions et la répartition des revenus ce qui entraîne une inéquité économique. Il y a concentration des pouvoirs aux mains du chef d'exploitation.

Nécessité d'une restructuration de l'exploitation familiale qui doit être dotée d'un statut juridique et d'un organigramme.

Le renforcement des capacités au sein de l'EFR est une nécessité.

Dans les exploitations traditionnelles il existe des modes de transmission des savoirs et savoirs-faire qu'il faut prendre en compte dans la caractérisation des exploitations (réseaux familiaux et traditionnels)

Il ne faut pas oublier l'analyse des coûts d'opportunité dans l'analyse au niveau des EFR.

En ce qui concerne la pérennisation de la formation, quelle peut être la contribution des OP en matière de financement de la formation ?

La spécificité des éleveurs transhumants n'est pas prise en compte par les dispositifs de formation proposés (inadéquation des outils de formation) malgré des besoins de formation.

Eviter d'opposer EFR et entreprise privée car l'EFR est une entreprise qui est capable d'être performante.

Jusqu'à quel niveau d'intensification peut-on parler d'EFR ?

On déplore une perte rapide des connaissances traditionnelles au niveau des exploitations (nature, météo).

Mettre en place un dispositif de mesure d'impacts dans les EFR.

Il convient dans la caractérisation des EFR d'analyser les mutations qui s'opèrent au niveau des exploitations en rapport avec leur environnement.

Il manque dans la caractérisation les aspects trajectoires de l'exploitation.

Quelle doit être la dimension minimum d'une exploitation pour qu'elle soit viable ?

Il faut être prudent sur l'augmentation des performances de l'agriculture africaine car cette augmentation est davantage liée à une augmentation des surfaces qu'à une amélioration de la productivité. La cohabitation entre l'exploitation familiale et l'entreprise agricole peut constituer pour l'EF une opportunité de rente par la cession d'une partie des terres.

Le faible niveau de mécanisation, l'exode rural et la dégradation des terres hypothèquent grandement l'avenir des exploitations familiales rurales.

Réponse des communicateurs :

Sur la formation traditionnelle : il est important de voir comment le processus de formation traditionnelle peut être intégré dans les dispositifs et les approches de formation.

Sur la typologie : une typologie n'a de sens que lorsqu'on en précise la finalité. La typologie présentée est une typologie politique.

Sur l'intensification : le niveau d'intensification ne constitue pas un critère discriminant entre l'exploitation familiale et les autres formes d'exploitation.

Sur l'évolution des exploitations : il est clair que les situations agro-écologiques ont une influence sur la structure et le fonctionnement de l'exploitation

Sur la main d'oeuvre: l'EFR s'appuie sur la main d'oeuvre familiale mais dans certaines situations elle peut faire appel à une MO externe selon les choix d'allocation des ressources disponibles.

Sur la diversité : lorsqu'on a parlé d'exploitation familiale, on a parlé de façon générique et on a pas exploré la diversité des réalités de l'exploitation familiale

Sur la viabilité : la viabilité d'une exploitation ne se limite pas seulement à la rentabilité de la production agricole.

Sur la modernisation : sans modernisation les exploitations sont vouées à disparaître. Si nous voulons devenir professionnels, il faut avoir des règles et les respecter.

Sur la caractérisation: ce qui caractérise l'EFR ce sont ses contradictions internes car elle est à la fois une famille et une entreprise. Le chef d'entreprise peut licencier, le chef d'exploitation lui ne peut pas.

Communication N° 3

Modérateur : Emmanuel DIONE, ENDA Dakar

Pierre DEBOUVRY

Pierre DEBOUVRY est socio-économiste rural, spécialisé dans les ressources humaines du secteur rural. Il possède une très longue expérience professionnelle en qualité de consultant en matière d'ingénierie des dispositifs de formation dans de nombreux pays africains ainsi qu'une expérience confirmée en qualité d'Enseignant formateur au CNEARC de Montpellier (France)

La formation de masse face aux enjeux de développement des exploitations familiales rurales ouest-africaines

Plan de la communication

- 1 Rappel de quelques concepts de base
- 2 Pourquoi une « formation professionnelle agricole de masse »
- 3 Bilan-diagnostic de la « formation professionnelle agricole de masse »
- 4 Bilan et leçons pour le futur

Résumé de la communication

En introduction l'auteur présente un constat de situation en ce qui concerne les dispositifs de formation agricole en place en Afrique de l'Ouest francophone. Ces dispositifs de formation conçus dans les années soixante ne répondent pas ni quantitativement ni qualitativement aux besoins actuels du monde rural.

Ces dispositifs nationaux, ne préparant l'ensemble des ressources humaines du secteur agricole (de l'ouvrier agricole au docteur ingénieur en passant par l'ensemble des producteurs/trices), ne répondent pas aux besoins actuels du secteur agricole et rural tant en termes de capacité d'accueil que de consistance des programmes. De toute évidence, ils ont besoin d'une profonde réforme pour remplir leur mission au sein d'un secteur qui sera de plus en plus confronté à des enjeux complexes et difficiles.

La nécessité d'une approche "de masse" pour la formation du capital humain est développée par rapport aux données concernant l'évolution démographique actuelle et future, aux conséquences de la mondialisation sur les économies africaines et à la vulnérabilité des agricultures africaines par rapport aux changements climatiques prévisibles.

Données démographiques, mondialisation et changements climatiques concourent à imposer une approche globale de préparation du capital humain du secteur agricole et rural aux enjeux présents et futurs qu'il a et aura de plus en plus à affronter au cours des prochaines décennies. Ces réalités nous rappellent qu'il s'agit bien d'un phénomène de masse touchant la totalité des ruraux et non de populations restreintes circonscrites à quelques projets

Dans une troisième partie du document, l'auteur développe les multiples enjeux et défis à relever impérativement par les divers groupes d'acteurs situés aux différents niveaux de l'organisation politique, sociale et économique d'un pays.

Les différents enjeux présentés ci-dessus ne sont pas exceptionnels ; ils ont existé ou existent dans de nombreuses autres régions du monde. Leur spécificité dans le cas de l'Afrique de l'Ouest, réside dans leur concomitance et leur interactivité sur une période de temps très courte (30 ans)! Ils sous-tendent de multiples besoins de compétences à satisfaire. De toute évidence ils ne pourront pas être relevés par une paysannerie analphabète à 80 %, peu organisée et sans accès à la formation professionnelle.

Certes il existe des programmes sectoriels de professionnalisation, de formation rurale, de protection de l'environnement, de modernisation de l'agriculture, de lutte contre la pauvreté, etc. S'ils obtiennent certains résultats, il faut reconnaître qu'ils n'arrivent pas à générer une véritable dynamique de base par manque de synergie entre eux liés d'abord à, leur mode de conception puis d'exécution (différentes autorités de tutelle, différents bailleurs de fond, etc.)

La quasi-totalité des groupes d'acteurs du secteur agricole et rural s'accorde a priori sur la nécessité de mettre en place une formation professionnelle de masse. Toutefois face aux effectifs à envisager, donc au volume des financements en découlant, chacun adopte une prudente attitude expectative

Seule une demande forte émanant directement des producteurs et productrices désireux de développer leur entreprise familiale est capable de générer des organisations professionnelles fortes (parce que contrôlées socialement par leur base) et des programmes nationaux efficaces par souci de répondre à une demande fortement exprimée par des ruraux formés et organisés professionnellement.

Seule une formation agricole et rurale de base et de masse ambitionnant la formation d'une nouvelle génération de producteurs/trices en 30 ans peut permettre de générer une telle synergie. Elle doit permettre de rapidement mettre en place une masse critique d'exploitants/tes qui deviendra le ferment de toute la paysannerie, des OPA et, de la participation des ruraux aux programmes nationaux depuis leur conception jusqu'à leur réalisation. Pour ce faire, il faut nécessairement préparer l'ensemble des groupes d'acteurs (du chercheur au producteur).

Dans un quatrième chapitre du document, l'auteur retrace la genèse du concept "formation professionnelle agricole de masse" et décrit les différentes expériences conduites dans ce domaine au cours des décennies passées. L'élaboration de "Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale" engagée au Mali et au Sénégal et dans une moindre mesure dans d'autres pays de l'Afrique subsaharienne suscite un intérêt certain en matière d'approche globale de cette question

La formation professionnelle de base et de masse n'est pas une nouveauté. Les premiers écrits en sa faveur remontent en 1921 et, par la suite, elle fut régulièrement abordée (1931, 1953, 1982). Depuis 1985, avec l'effondrement du secteur agricole, elle connaît un certain regain d'intérêt. Toutefois, il est encore trop tôt pour savoir s'il s'agit d'un nouvel épisode du vieux rêve velléitaire ou d'un début de concrétisation.

Les difficultés rencontrées pour aboutir à une véritable prise en compte au niveau politique de la nécessité d'une refondation de la formation agricole et rurale sont analysées sous l'angle des

résistances au changement, de la dimension sociétale qui doit sous-tendre la démarche, le manque d'outils conceptuels et surtout le manque de conviction ferme des sphères de décision.

Confiant en l'implacabilité de leur démonstration fondée sur les enjeux générés par les inéluctables croissances démographiques et urbaines, les promoteurs historiques de cette nouvelle phase se sont heurtés à de nombreux obstacles liés à la résistance au changement, et au refus implicite de s'engager dans une réflexion sociétale. Ils ont surtout découvert qu'ils leur manquaient d'outils conceptuels pour convaincre les sphères de décision de mettre en oeuvre des programmes nationaux de Refondation de la formation agricole et rurale.

En conclusion, l'auteur achève son propos sur une analyse mitigée de la prise en compte de la thématique "formation professionnelle agricole de base et de masse" qui bénéficie d'une reconnaissance certaine au niveau des instances internationales africaines et multilatérales mais qui manque encore de réalisation concrète et d'outils en matière d'économie de l'éducation.

La mise en oeuvre de politique nationale de formation agricole et rurale apparaît aujourd'hui comme un produit émergent porteur d'espoirs mais combien fragile. Il faut continuer à sensibiliser tous les groupes d'acteurs à la problématique posée et former dès maintenant une expertise africaine

Temps forts des débats

Contributions et questions des participants:

Il faut reconnaître que malgré l'urgence des défis et enjeux, l'Afrique "n'a pas le levier de son propre développement en main".

En ce qui concerne l'accès aux marchés agricoles des EFR, le problème est de sécuriser la production en amont et en aval. L'accès aux intrants comme les semences doit être garanti

Quelles sont les causes de l'augmentation per capita de l'importation de céréales ? Est-ce que les aides alimentaires n'ont pas fragilisé la production locale ? contribué à changer les habitudes alimentaires ? déstabilisé les économies agricoles ?

La pertinence de la formation est maintenant une évidence. Or aujourd'hui on forme dans l'agriculture des jeunes qui n'ont pas pu réussir ailleurs. Il faut que la formation agricole soit plus attrayante.

Dans les perspectives tracées on ne voit pas la place réservée aux modes de transmission endogènes des savoirs. Comment peut-on y arriver ?

Quelle est la situation aujourd'hui des petites exploitations en Europe ? Quelles leçons pouvons nous en tirer ?

Au Niger, les centres de formation des producteurs ont été un échec, pensez-vous que le recours à la Banque Mondiale soit une bonne perspective pour nos EFR ?

Comment se fait au niveau des CMR l'identification des besoins, les sources de financement et la valorisation des formations ? Ces formations sont-elles liées à un besoin d'investissement ?

Le lien avec la formation de terrain n'apparaît pas clairement.

Dans beaucoup de pays ce sont des fonctionnaires en retraite qui canalisent et captent tous les financements à destination des EFR sans rien faire pour le développement de ces dernières.

Les OP faitières ont-elles fait des études d'impacts pour mesurer les effets des différents appuis sur les EFR ?

L'alphabetisation fonctionnelle en langues nationales peut contribuer à la formation des producteurs. Il y a eu des expériences qui donnent des résultats intéressants (cas de la SODEFITEX). Il faut simplement faire reconnaître ces formations. La formation peut contribuer à aider le producteur à établir un diagnostic.

Ne pas négliger la formation des techniciens et des cadres.

Le lien entre la formation professionnelle et les formations de terrain n'apparaît pas clairement dans l'exposé.

Compte tenu du contexte peut-on encore faire confiance aux EFR pour relever les défis qui se posent à nos agricultures ?

On veut faire de l'EFR un levier de développement mais il y a des problèmes comme l'aménagement et la formation qui sont des compétences transférées et que les OPA n'ont pas les moyens de faire.

Réponse du communicateur :

Sur l'accès aux marchés: c'est aux OP à sécuriser l'accès aux intrants en s'organisant. Il faut que les OP soient plus ancrées sur les réalités de la production qu'au niveau macro-économique.

Sur l'aide alimentaire: on peut améliorer la situation alimentaire à partir de mouvements inter régionaux de céréales.

Sur les petites exploitations en Europe: elles continuent et continueront à disparaître dans un processus inexorable de laminage. Il n'y a pas de solutions.

Sur les savoirs paysans: ne pas sacraliser ces savoirs, mais les respecter.

Sur le recours à la BM: c'est pour dire qu'il faut des financements sur le long terme.

Sur la formation des techniciens et des cadres: il ne s'agit pas de fermer les écoles agronomiques mais il faut rééquilibrer l'ensemble du système.

Sur les formations en langues nationales: c'est une nécessité d'apprendre aux enfants tous les fondamentaux car il est inadmissible d'avoir tant d'enfants ne sachant pas lire et écrire.

Sur la capacité des EFR à relever les défis: il faut faire confiance aux EFR qui disposent d'une grande capacité d'adaptation, il faut aussi y croire car il n'y a pas d'autres alternatives et l'agro industrie débouche inexorablement sur la création d'immenses bidonvilles.

Sur la formation de masse: il est nécessaire de poser la problématique du capital humain au sens global du terme et pour une question d'équité. Il faut former 20 à 30 milles personnes par an pour atteindre une masse critique. Il faut arriver à 30% de paysans formés pour espérer arriver à transformer quelque chose sur le plan agricole.

Communication N° 4

**Modérateur : Daouda DIAGNE,
Marie-Rose MERCOIRET, Pierre-Marie BOSC**

Marie-Rose MERCOIRET et Pierre-Marie BOSC sont des chercheurs au CIRAD de Montpellier et auteurs de nombreuses publications et ouvrages sur les organisations paysannes et les exploitations familiales en Afrique de l'Ouest.

Les Exploitations familiales rurales dans la sous-région d'Afrique de l'Ouest: caractéristiques et fonctionnement

Plan de la communication

- 1 Les exploitations familiales, une réalité sociale au coeur du débat politique
- 2 Les exploitations familiales, une réalité multiforme
 - 2.1 L'exploitation familiale: unité de résidence d'un collectif familial
 - 2.2 L'exploitation familiale: un collectif familial disposant d'un patrimoine
 - 2.3 L'exploitation familiale: une unité socio-économique de base
 - 2.4 L'exploitation familiale: une unité sociale ancrée dans la société locale
- 3 Le fonctionnement des exploitations familiales
- 4 Diversité des exploitations familiales: essais de typologie
- 5 L'avenir des exploitations familiales: tendances, enjeux et perspectives
 - 5.1 Les fortes capacités d'adaptation des exploitations familiales et leurs limites
 - 5.2 Des capacités d'adaptation qui s'amenuisent
 - 5.3 Des enjeux considérables

Résumé de la communication

En introduction les auteurs confirment la prédominance de l'exploitation familiale dans le paysage rural ouest-africain.

Le poids démographique de la population rurale reste très important et plus de 2/3 des ruraux vivent au moins partiellement de l'agriculture. Sur le plan économique, l'importance de l'agriculture et des activités qui en dépendent demeure très prédominante en terme d'emploi, de sécurité alimentaire, d'approvisionnement des marchés et d'exportation.

En s'intéressant aux exploitations familiales, on centre la réflexion sur la majorité de la population d'Afrique de l'Ouest sur qui repose l'essentiel de la production agricole et des équilibres sociaux au sein des sociétés locales.

Les changements économiques et institutionnels initiés à partir des années 80 ont ouvert un débat sur l'avenir de l'agriculture en Afrique de l'Ouest. Un discours favorable à "l'agro-business", souvent relayé par les pouvoirs publics, a été développé et présenté comme la

seule voie de modernisation de l'agriculture face à une agriculture familiale "archaïque" et "dépassée".

Les organisations paysannes, en particulier le ROPPA, ont construit leur vision de l'agriculture sur la promotion des exploitations familiales compte tenu des multiples fonctions qu'elles assurent sur les plans économique, social, environnemental et culturel.

Cette nouvelle perspective en matière de stratégie de développement rural est novatrice par le fait qu'elle est centrée sur les acteurs ruraux et la nécessaire amélioration de leurs conditions d'existence et de production.

La mise en oeuvre de ces orientations soulève de nombreuses questions sur le "comment faire" car c'est l'ensemble du dispositif d'appui aux exploitations familiales qu'il s'agit de construire.

Une deuxième partie du document s'attache à caractériser les EFR dans leurs diverses réalités. L'exploitation familiale est à la fois unité de résidence, unité économique et échelon de l'organisation sociale.

L'unité de résidence regroupe au sein d'une concession les membres d'une même famille (collectif familial) dirigée par un chef de famille. Ce collectif familial compte de plus en plus souvent des "résidents absents". Leur appartenance au collectif se matérialise entre autre par des transferts financiers. Ce collectif familial s'identifie également par son patrimoine foncier, immobilier, son cheptel vif et son équipement.

Selon la taille de la famille, l'unité économique où se réalisent les fonctions de production, de consommation et d'accumulation, ne correspond pas toujours à l'unité de résidence. L'autonomie des différentes unités n'est souvent que partielle, particulièrement en ce qui concerne le foncier.

Ces unités économiques sont également des systèmes d'activité qui combinent des activités agricoles et extra-agricoles. La diversification des activités, souvent consécutive de la dégradation des conditions de production, est souvent le fait d'initiatives individuelles. L'importance de l'exode rural a des répercussions considérables sur les unités socio-économiques de base particulièrement en ce qui concerne l'influence sur le centre de décision familial.

L'exploitation familiale enfin est une unité sociale ancrée dans la société locale avec pour objectif de maintenir la croissance et la reproduction du collectif familial et de son patrimoine ainsi que sa cohésion interne et son "image" vis à vis de la collectivité.

Le fonctionnement d'une exploitation familiale repose sur un ensemble de décisions qui concernent tous les domaines de la vie économique et sociale. La nature de ces décisions ainsi que les mécanismes de prise de décision sont influencés par de nombreux facteurs comme l'environnement global, les ressources financières ou encore la perception que le collectif familial a de sa situation. Les systèmes de décision se transforment du fait de la segmentation des grandes exploitations, de la spécialisation de certains membres de la famille et aussi par des logiques économiques et sociales en constante interaction. Le Conseil doit favoriser la réflexion au sein de la famille afin de contribuer à élargir les marges de manoeuvre dont disposent les exploitations. Enfin l'information, la formation et le conseil devraient

s'accompagner d'un renforcement des organisations paysannes qui permettent d'agir collectivement pour rendre l'environnement économique, politique et institutionnel plus incitatif.

La grande diversité des exploitations en ce qui concerne les ressources, les activités conduites, les objectifs poursuivis et les stratégies mises en oeuvre doit être prise en compte pour orienter les dispositifs d'appui vers des approches nuancées.

Les auteurs proposent quatre typologies des exploitations à partir de critères différents:

Des typologies de structure (disponible foncier, main d'oeuvre, équipements, cheptel...)
Des typologies de fonctionnement (articulation du système de culture et du système d'élevage)
Une approche par les stratégies des producteurs (stratégie défensive, stratégie offensive)
Des typologies basées sur un critère spécifique (degré d'intégration au marché par exemple)

Indispensables à l'action, les typologies peuvent permettre des observations dans la durée, d'aider à orienter des choix d'intervention et des priorités ou encore d'évaluer l'impact des dispositifs d'appui. Il convient cependant d'être conscient de leurs limites.

En Afrique de l'Ouest l'agriculture familiale a fait la preuve de très forte capacité d'adaptation face aux multiples changements agro-écologiques, économiques, sociaux et politiques grâce à une remarquable flexibilité ainsi qu'une capacité de réaction rapide. Cette flexibilité porte essentiellement sur le travail et son organisation, sur l'utilisation du capital et sur l'ajustement des besoins de la famille au disponible en période de restrictions.

Face à un contexte économique et institutionnel de l'activité agricole qui s'est fortement dégradé, cette capacité d'adaptation s'est affaiblie et il n'existe pas de dispositif d'importance qui prenne en compte l'exploitation en tant que système d'activité.

Certaines exploitations ayant des conditions de production favorables parviennent à tirer profit de certaines opportunités mais pour de nombreuses exploitations la dégradation des conditions de production se traduit par une détérioration des conditions d'existence en milieu rural et un processus d'appauvrissement inexorable.

Les enjeux sont considérables compte tenu du rôle primordial que jouent les exploitations familiales dans les équilibres territoriaux, sociaux et politiques et également du fait de l'importance démographique de la population concernée. Ces enjeux sont peu et mal pris en compte dans le débat agricole national et international dominé par des considérations essentiellement commerciales.

Trois orientations de travail sont proposées:

- La nécessaire rénovation des politiques publiques
- La mise en place de dispositifs d'appui adaptés à l'objectif de promotion des exploitations familiales
- Un accès à l'information, la formation et au Conseil

Temps forts des débats

Contributions et questions des participants:

On retient de l'exposé que la demande de conseil et de formation provient des différents acteurs de l'exploitation (unité complexe composée de plusieurs centres de décisions). Il faut donc se méfier d'une demande qui viendrait des seuls leaders.

Est-ce que les exploitations familiales peuvent nous permettre d'atteindre la sécurité alimentaire ?

On constate que les chefs de famille ont souvent des logiques qui ne correspondent pas aux logiques des autres membres de l'exploitation.

Il y a une multitude de besoins auxquels sont confrontées les exploitations familiales mais quels sont les besoins prioritaires ?

La solidarité au sein de la famille s'effrite.

Quelles sont les conséquences au sein de l'exploitation du glissement du pouvoir des hommes en direction des femmes ?

La cohésion sociale n'est plus la même aujourd'hui car les rapports de force au sein de l'exploitation sont dictés par celui qui apporte l'argent donc celui qui entretient la famille.

Il faut des études plus fines pour faire ressortir les rôles que jouent les femmes et leurs responsabilités dans l'exploitation. Il faut aussi que les habitudes alimentaires qui sont extraverties changent dans le sens d'une valorisation de nos propres produits.

Depuis le début du séminaire on nous dit que ces exploitations sont confrontées à d'énormes difficultés pour relever les défis qui leur sont posés et on nous dit qu'il faut du temps. Comment peut-on alors convaincre ceux qui pensent qu'il faut plutôt faire confiance à d'autres formes de productions ?

Il faudrait que chaque exploitation essaie de faire de ses membres de vrais acteurs impliqués dans la gestion de l'exploitation.

L'information est le seul bien qui se multiplie quand on le partage.

Va-t-on vers l'individualisation du conseil pour mieux répondre à la diversité des exploitations et de leurs besoins en conseil ?

Quand on parle de marché, de quel marché s'agit-il ?

Il faudrait prendre en compte les aspects culturels dans les typologies.

Dans tous les pays la majorité des chefs de familles sont des hommes. Comment renforcer la position des femmes sans déstabiliser les familles ?

Quelle est la forme de typologie la plus adaptée pour saisir les besoins des exploitations ?

Réponse des communicateurs :

Sur les capacités des EFR à relever les défis: les EFR disposent de capacités pour relever les défis économiques et assurer la sécurité alimentaire mais c'est l'environnement qui n'est pas favorable. Lorsque les exploitations familiales ont été mises en situation de bien faire, elles l'ont fait. Cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas qu'elles changent et qu'elles évoluent. Ce qui est en jeu ce n'est pas l'organisation sociale, c'est les politiques publiques qui sont élaborées et mises en oeuvre et qui doivent être mieux adaptées.

Sur le rôle des femmes: Le rôle des femmes est plus important qu'il n'apparaît.

Sur le pouvoir de décision: il faut se garder de dire que c'est le chef qui décide en absolu. Le rôle des femmes et leurs responsabilités s'accroissent d'autant qu'elles participent à la génération des revenus et contribuent au budget familial. Il y a aussi les migrants qui envoient de l'argent qui est investi dans l'agriculture et dans la satisfaction des besoins de la famille ce qui leur donne droit à la parole. Les décisions se négocient.

Sur la dimension culturelle: il est clair que la dimension culturelle est fondamentale. A ce titre on peut parler d'unités sociales et culturelles.

Sur les marchés: il s'agit des marchés locaux, nationaux et internationaux.

Sur le Conseil: le Conseil ne doit pas travailler en ignorant la diversité des acteurs et de leurs activités mais il n'aura jamais les moyens de s'adresser de façon individualisée à toutes les exploitations. Le Conseil doit favoriser la réflexion des acteurs et renforcer leurs capacités d'analyse. Il est important pour les institutions du Conseil de documenter les mutations pour mieux concevoir l'accompagnement des changements qui s'opèrent ou doivent s'opérer.

Sur la typologie: il n'y a pas une typologie qui suffit à elle seule. Il faut croiser plusieurs typologies pour tenir compte à la fois des structures et du fonctionnement.

Communication N° 5

Modératrice : Aïssatou NDIAYE-DIOP, Bureau d'Appui sénégalais-suisse

Christian FAULIAU

Christian FAULIAU est Senior Economiste, spécialiste des réformes institutionnelles et du renforcement des capacités dans le domaine du développement agricole et rural. Il a travaillé dans cette spécialité durant 15 ans pour la Banque Mondiale. Il est actuellement Consultant international.

Analyse des dispositifs de formation et de conseil dans la sous-région

Fil conducteur de la communication

- Un contexte international difficile et particulièrement imprévisible
- Les fondamentaux des politiques agricoles
- Les options fondamentales pour la mise en place d'un dispositif cohérent d'information, formation et conseil agricole et rural
- Une stratégie nationale fondée sur quatre segments complémentaires pour le dispositif de formation agricole et rural
- Un dispositif de conseil agricole et rural complètement décentralisé, géré de manière privée mais avec un fort engagement financier de l'Etat
- Le dispositif d'information et de communication doit nécessairement être mieux valorisé et supporté
- Les dispositifs formation, conseil et information doivent nécessairement s'articuler sur la réalité des territoires de vie

Résumé de la communication

En introduction l'auteur brosse un tableau du contexte international qu'il qualifie de difficile et de particulièrement imprévisible. La mondialisation s'accélère et accentue encore les déséquilibres flagrants entre les différents continents et les différents peuples.

Le libéralisme met en concurrence des agricultures soutenues durant de nombreuses années et bénéficiant d'un environnement opérationnel et efficace avec des agricultures familiales de subsistance en transition laborieuse vers une agriculture intégrée au marché. Cette situation relève d'avantage d'une guerre économique permanente que d'un commerce équitable pour tous.

La détresse de la plus grande masse des populations, en particulier agricoles et rurales, a obligé les institutions internationales à doter chaque pays d'un programme appelé "lutte contre la pauvreté". Les populations rurales sont peu informées et peu formées pour se positionner en véritables partenaires et en tirer les bénéfices potentiels.

L'immigration, en particulier des jeunes, s'est fortement accélérée et c'est là que l'information et surtout la formation de base trouvent toute leur importance si l'on ne veut pas que cette recherche de solution ne se transforme en une situation plus dramatique encore.

Cette brève description des principaux "chocs externes" montre qu'il convient de déployer un énorme effort d'information et de formation pour impulser une évolution positive des exploitations.

L'auteur décrit ensuite de manière détaillée le contenu et l'esprit de "l'Appel de Niamey", rédigé à l'initiative du ROPPA, pour positionner la question de la souveraineté alimentaire au coeur des dialogues politiques sur les plans nationaux, sous-régionaux et internationaux sous l'égide de la CEDEAO en collaboration avec l'UEMOA et le CILSS.

Le secteur agricole et rural a systématiquement cinq objectifs fondamentaux:

- **Accroissement du niveau de la production nationale et de la satisfaction des besoins alimentaires des populations rurales et urbaines.**
- **L'accroissement des revenus nets des producteurs agricoles et de ceux des professions liées au secteur**
- **Accroissement des devises générées par l'exportation des produits agricoles et des recettes fiscales générées par le secteur**
- **L'accroissement ou le maintien des emplois du secteur agricole et de ses dérivés**
- **La conservation de l'environnement**

Un dispositif cohérent d'information, de formation et de conseil agricole et rural doit répondre à la demande des quatre groupes de partenaires concernés par le développement agricole et rural et donc être systématiquement participatif. Ces quatre groupes d'acteurs sont: l'administration, les organisations de producteurs, le secteur privé (commercial, industriel et de services) et les élus locaux. Ils sont tous liés par leur intérêt commun dans le développement du secteur agricole.

Ce dispositif doit être supporté par un financement pérenne, géré de manière transparente dans le cadre d'une co-gestion quadripartite. Cela implique d'inscrire la formation, l'information et le conseil dans les programmes nationaux financés par les principaux bailleurs de fonds.

Le dispositif de formation doit s'appuyer sur quatre piliers que sont l'enseignement primaire ancré fortement sur les sciences de la vie, les Réseaux de Formation Agricole et Rurale qui constituent une partie centrale de la politique éducative nationale, le secondaire technique et la formation continue et enfin le supérieur et la formation continue.

Quatre conseils fondamentaux devraient être accessibles à tous: le Conseil de gestion, le Conseil technique agricole spécialisé, le Conseil à l'organisation, le Conseil à l'accès au marché. La finalité de ces différents Conseils est de participer activement à l'atteinte des objectifs fondamentaux du secteur agricole. L'accès aux services de conseillers agricoles devrait être reconnu comme un droit pour tout producteur agricole.

Le dispositif d'information devrait s'appuyer davantage sur les radios rurales qui sont un des meilleurs vecteurs de transfert de connaissances et d'ouverture sur le monde et permet de toucher dans la langue locale l'ensemble de la population.

Ces dispositifs de formation, de conseil et d'information doivent nécessairement s'articuler au niveau local, régional, national, sous-régional et international.

Conclusion

L'Afrique de l'Ouest agricole et rurale est à nouveau à un tournant. De grands accords sont en cours de négociations souvent difficiles : les APE, le TEC, les accords avec l'OMC, les différents accords avec les aides bi et multilatérales avec leurs conditionnalités. Une grande partie de ces accords devraient se conclure dans les deux ou trois années à venir. La volonté fortement exprimée à Niamey en Décembre 2006 laisse espérer que les populations concernées les OPPA ne laissent pas ces accords tourner en leur défaveur. Quoiqu'il en soit, sans préjuger des résultats de ces accords, ils ne vaudront que par la capacité des ressources humaines à les mettre en œuvre. La formation, les services conseils et l'information sont une priorité absolue pour le secteur agricole et rural. Il n'y aura pas de développement agricole et rural si il n'y a pas une rapide adaptation des dispositifs aux enjeux.

Communication N° 6

Modératrice : Aïssatou NDIAYE-DIOP, Bureau d'Appui sénégal-suisse

Dr Ibrahima HATHIE

Ibrahima HATHIE est Directeur des Etudes et des Stages à l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée de Dakar. Titulaire d'un doctorat en Economie agricole il a longtemps collaboré avec différentes ONG par des appuis en formation et en renforcement de capacités dans les domaines des politiques agricoles, des méthodes de recherches participatives, des évaluations de projets et programmes ainsi que l'analyse de la demande et de l'offre de formation des agriculteurs.

Le Diagnostic Participatif: un moyen d'identification des besoins en formation des producteurs agricoles

Plan de la communication

- 1 Introduction
- 2 Le diagnostic participatif: une démarche centrée sur l'apprentissage cumulatif et le changement
 - 2.1 Une philosophie de la participation communautaire
 - 2.2 Quelques principes de base de la démarche
 - 2.3 Les outils et méthodes
 - 2.4 La fiabilité des informations recueillies
- 3 L'identification des besoins de formation des producteurs: le recours au diagnostic participatif
- 4 Conclusion

Résumé de la communication

En introduction l'auteur rappelle que le renforcement des capacités des producteurs agricoles est de plus en plus considéré comme un des leviers sur lesquels peut s'adosser une politique volontariste de développement agricole et rural.

Pour identifier les besoins de formation des agriculteurs le Diagnostic Participatif constitue un moyen privilégié.

Une présentation de la démarche du Diagnostic Participatif ainsi que l'utilisation de cette approche dans l'identification des besoins de formation, en replaçant cette étape dans le cadre global du processus de changement, sont clairement exposées dans les sections suivantes du document.

Le concept de participation communautaire correspond à différentes situations de terrain suivant le degré effectif d'implication des populations concernées. On différencie schématiquement sept niveaux: la participation manipulatrice, la participation passive, la participation consultative, la participation pour des incitations matérielles, la participation fonctionnelle, la participation interactive et l'action collective. Le diagnostic participatif s'insère dans l'acceptation des deux derniers niveaux de participation.

En conclusion l'auteur considère que l'analyse de la demande de formation permet de s'accorder sur les finalités de la formation et de déterminer les compétences visées par les agriculteurs. Le Diagnostic Participatif contribue avec d'autres outils et méthodes à fonder cette analyse.

"Compte tenu de la multiplicité des acteurs, de la diversité des situations dans le milieu agricole, le diagnostic participatif (s'il est utilisé à bon escient) peut être un puissant levier pour mener à l'échelle d'un territoire, des actions collectives permettant de mieux connaître, d'apprendre ensemble, de formuler des problèmes et de trouver des solutions idoines. Le recours au DP dépasse donc largement le cadre étroit de l'identification des besoins de formation et s'avère d'ailleurs plus essentiel au stade de l'analyse des problèmes et des solutions".

Temps forts des débats sur les communications 5 et 6

Contributions et questions des participants:

Souvent les offres ne sont pas pertinentes car nous partons des premières expressions de besoins par les producteurs. Des éleveurs nous ont présenté des problèmes d'alimentation de leurs animaux comme des problèmes de santé. Ceux qui font le diagnostic ne sont pas toujours ceux qui en ont la compétence. Il y a une floraison de méthodologies pour ce travail de diagnostic.

Le diagnostic collectif ne fonctionnera pas tant que le mode de financement n'aura pas changé.

Les producteurs doivent s'organiser pour s'affirmer comme partenaires face aux formateurs qui eux sont organisés et syndiqués.

Il y a détournement de la demande des producteurs par les experts qui ont leur propre vision.

La négociation avec l'Etat est difficile car les interlocuteurs changent avec les changements de configurations ministérielles.

Le paysan à du mal à connaître les causes de ce qu'il vit donc le diagnostic doit l'aider à mieux comprendre.

On exige chaque fois la contribution du bénéficiaire or on sait que les paysans n'ont pas les moyens de payer leur formation.

Les agents du privé ne détiennent pas toujours les informations stratégiques relatives aux affaires publiques.

Les radios communautaires n'ont pas accès à l'information.

Il y a des problèmes liés aux délais d'exécution entre le moment de l'identification des besoins et le démarrage du projet car les besoins ou le contexte peuvent évoluer.

Il faut que la croissance soit portée par l'agriculture et les économies rurales pour qu'elle soit partagée.

Comment faire pour que les quatre groupes d'acteurs jouent un jeu transparent et démocratique compte tenu du rapport de force déséquilibré entre les groupes ?

L'administration a parfois un pied dans le privé ce qui fausse les règles du jeu.

Pour l'accompagnement des ruraux il faut une auto-responsabilisation.

La formation est secondaire car l'agriculteur demande plutôt des équipements et des intrants.

A propos des quatre partenaires cités, c'est souvent l'Etat et ses démembrements qui s'adjugent toutes les positions

Réponse des communicateurs :

Sur la formulation de la demande: il ne faut pas demander aux producteurs ce qu'ils ne peuvent pas faire. Ils constatent un problème et ils l'expriment. Des outils comme le conseil de gestion peuvent permettre aux producteurs d'exprimer une demande réelle. Il appartient aussi aux formateurs et analystes de s'assurer de la validité et de la pertinence de la demande exprimée.

Sur les programmes de développement: il est nécessaire que les propositions de programmes faites aux bailleurs de fonds soient bien élaborées. C'est la responsabilité des leaders des OP et de l'Etat. Cela nécessite de disposer des gens qu'il faut.

Sur le financement de la formation: il faut que les grands bailleurs acceptent de consentir suffisamment de ressources et pour une longue période à la formation du capital humain.

Sur les rapports de force entre les groupes d'acteurs: c'est aussi la responsabilité des OP de développer des coalitions et des alliances avec les autres groupes pour exercer la pression nécessaire sur l'Etat.

Sur l'expression des besoins: il faut reconnaître que l'inadéquation de l'offre et de la demande n'est pas seulement due à l'incapacité des producteurs à exprimer leurs besoins mais aussi à la méconnaissance de la demande par les formateurs.

Panel sur le Conseil agricole et rural : expériences d'agences de conseil

Des expériences conduites dans différents pays de la sous région par des agences de conseil agricole et rural ont été présentées par un panel de personnalités :

Sénégal : SAED, ANCAR, SODEFITEX ; Côte d'Ivoire : ANADER ; Mali : DNA

Ces communications ont suscité des débats intéressants et les questions soulevées seront approfondies dans les ateliers d'échanges ce qui doit permettre aux différents participants de s'exprimer plus largement.

Communications par pays

Chaque pays participant a pu présenter une brève communication sur un exemple concret mis en œuvre en matière de formation et de conseil agricole et rural. Ces communications feront l'objet d'un CD de présentation séparé du présent document.

Section V

ATELIERS D'ECHANGES ET DE REFLEXION

Atelier 1

EFR sous-régionales: caractéristiques et fonctionnement

Introduction

La tenue d'un séminaire de réflexion et d'échanges au niveau sous-régional, centré sur le concept de l'exploitation familiale et de ses besoins en matière de formation et de conseil, constitue une excellente opportunité de rapprocher et de partager la vision des acteurs porteurs de la demande et de l'offre de formation agricole et rurale.

Ce rapprochement des points de vue passe nécessairement par une meilleure compréhension de l'entité "exploitation familiale" dans toutes ses diversités et composantes non seulement agricoles mais également sociales ou encore culturelles afin de faire progresser le débat politique qui met souvent en opposition agriculture familiale, considérée comme rétrograde et agriculture industrielle présentée comme seule porteuse de modernité.

Objectifs de l'atelier 1

Identifier les besoins en compétences organisationnelles, techniques et économiques nécessaires aux différents membres de l'EFR pour le développement de leurs activités

Partager des expériences et développer des échanges et des liens entre les différents participants et certains projets d'appui/conseil initiés au niveau de la sous-région ouest-africaine.

Axes de travail

GROUPE	THEMES DE REFLEXION
1 - 4	Dresser une typologie des exploitations familiales selon leur degré d'ouverture au marché et indiquer pour chaque type d'exploitation ses principales caractéristiques, atouts et limites. Citer éventuellement d'autres formes d'exploitation que cette typologie ne prendrait pas en compte.
1 - 4	Pour chaque type d'exploitation, élaborer un répertoire des membres de l'EFR selon les différentes fonctions remplies au niveau de l'entité familiale et économique.
1	Apporter des éléments de réponse aux questionnements suivants: <ul style="list-style-type: none"> ○ Quels sont les principaux changements intervenus dans l'environnement et le fonctionnement social des EFR durant ces dernières décennies ? ○ Quels sont les nouveaux besoins en compétences organisationnelles liés à la mutation/évolution des sociétés rurales?

2	Formuler les compétences organisationnelles nécessaires au fonctionnement social de l'EFR selon les différentes catégories d'acteurs
3	Formuler les compétences techniques nécessaires au fonctionnement de l'EFR selon les différentes catégories d'acteurs
4	Formuler les compétences en matière de gestion nécessaires au fonctionnement de l'EFR selon les différentes catégories d'acteurs

Résultats attendus

- ✓ Le concept d'EFR, dans sa diversité et ses caractéristiques, est défini de manière consensuelle par les participants
- ✓ Les rôles et responsabilités des différents acteurs de l'EFR sont déterminés
- ✓ Les compétences organisationnelles et de fonctionnement social de l'EFR sont formulées
- ✓ Les nouvelles compétences techniques et de gestion des EFR sont formulées
- ✓ Les principaux changements intervenus dans l'environnement et le fonctionnement social des EFR durant la dernière décennie sont appréhendés par les participants
- ✓ Les nouveaux besoins liés à la mutation/évolution des sociétés rurales et la modernisation nécessaire de la production agricole sont cernés par les participants

Déroulement de l'atelier

Les différents thèmes proposés ont été traités par des groupes d'environ quinze à vingt séminaristes avec l'appui d'un animateur/facilitateur qui a eu la charge d'accompagner la conduite des débats. Un Président et un rapporteur de séance ont été désignés au sein de chaque groupe.

Les participants ont pu au cours de ce premier exercice utiliser toutes les informations livrées jusque là par les communications pour établir des esquisses de typologies qui ont suscité des débats très animés en plénière, particulièrement sur le rôle et la place des femmes dans les exploitations familiales. Ce travail a permis de mesurer toute la diversité et la complexité de la problématique des exploitations familiales.

Les différents groupes ont travaillé sur une approche typologique basée sur l'orientation de l'exploitation par rapport à l'accès aux marchés en caractérisant chaque type en termes d'atouts et de limites.

Concernant le type d'exploitations ouvertes sur le marché international, la notion de dépendance vis-à-vis de l'extérieur (approvisionnement en intrants et écoulement des produits) est perçue comme un facteur de fragilisation de l'exploitation compte tenu du niveau élevé des risques. Le haut degré de spécialisation est considéré comme peu durable

Le type d'exploitation orientée sur l'autoconsommation présente peu d'atouts et est perçue comme une forme d'exploitation en voie de marginalisation

(Les résultats produits par chaque groupe de travail sont présentés en annexe I)

Atelier 2

Dispositif d'appui conseil aux EFR

GROUPE	THEMES DE REFLEXION
1 - 2	Quels dispositifs de formation et de conseil pertinents pour répondre aux demandes de formation des EFR
	<p>Quels sont les différents types de besoins des EFR en matière de formation/information ?</p> <p>Quel type d'appui est nécessaire pour aider à une identification/formulation précise de la demande ? Par qui et comment ?</p> <p>Quels seraient les dispositifs de formation et de conseil pertinents aptes à répondre aux demandes des différents membres des EFR (? Organisation, profils des acteurs, etc..)</p> <p>Quelles sont les capacités et les limites de chaque dispositif proposé ?</p>
3 - 4	Rôles et compétences des acteurs du Conseil de l'EFR
	<p>Qui sont les différents acteurs de la chaîne du Conseil ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Quels sont leurs profils et leurs rôles? ○ Quels sont leurs modes d'intervention? ○ Quels sont leurs relais sur le terrain? <p>Quelles sont les compétences nécessaires pour être un bon conseiller/ère agricole?</p>

Résultats attendus

- ✓ Les différents besoins des EFR en matière de formation sont identifiés et caractérisés
- ✓ Des propositions d'appuis nécessaires pour l'identification et la formulation de la demande sont faites.
- ✓ Différents dispositifs de formation et de Conseil sont décrits et analysés par les participants.
- ✓ Les capacités et les limites de chaque dispositif proposé sont identifiées
- ✓ Les profils des différents acteurs de la chaîne du Conseil sont caractérisés par les participants. Des modes d'intervention sur le terrain ainsi que des relais sont identifiés.
- ✓ Les compétences nécessaires que doit maîtriser un bon conseiller agricole sont décrites.

Déroulement de l'atelier

Afin de donner toute la cohérence nécessaire à la poursuite de la réflexion les groupes de travail n'ont pas été modifiés à l'exception d'un léger rééquilibrage en matière de genre entre deux groupes.

Le groupe 1 termine sa réflexion par la synthèse suivante :

« Ce sont les différents acteurs impliqués dans les dispositifs de formation et de conseil agricole qui ont à construire la demande de l'EFR et de l'Etat, qui définiront l'ensemble des besoins de formation et de conseil des EFR (technique, gestion, éducation civique etc..) »

Le groupe 2 a poursuivi son travail de réflexion par rapport aux différentes typologies dégagées lors de l'atelier précédent ce qui abouti à la formulation de besoins nuancés en matière de formation et de conseil selon le type d'exploitation.

Le groupe 4 a présenté un tableau détaillé quant au profil, rôle, mode d'intervention et relais des différents acteurs de la chaîne du conseil.

Atelier 3

Outils et méthodes d'appui aux EFR: analyse de cas expérimentés dans la sous-région.

GROUPE	THEMES DE REFLEXION
1 - 4	<p>Analyser différents cas de services d'appui aux EFR proposés par des services, ONG ou OP dans différents pays de la sous-région (choisir un ou deux cas parmi les contributions par pays).</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Recenser et analyser les démarches et les outils ainsi que les méthodes d'approche mises en oeuvre. ○ Apprécier la pertinence des outils proposés. <p>Comment chaque participant pourrait valoriser sur le plan professionnel et selon sa situation les enseignements et acquis capitalisés durant ce séminaire ?</p>

Résultats attendus

Une analyse de cas expérimenté dans la sous-région est conduite par le groupe, particulièrement en ce qui concerne les démarches et les outils mis en oeuvre.

Des propositions quant à la valorisation individuelle des acquis du séminaire sur le plan professionnel sont formulées et échangées entre les participants.

Déroulement de l'atelier

Cet atelier s'est déroulé selon le même schéma que les précédents et avec les mêmes groupes de travail. Les séminaristes ont puisés dans les cas concrets proposés lors des présentations et ont porté un regard parfois assez critique sur les expériences en cours. On peut noter à travers cet atelier une bonne appropriation des principaux concepts présentés et discuté au cours du séminaire.

Propositions de valorisation des acquis

- ❖ Organiser une restitution dans chacun pays au niveau des plateformes et de nos structures
- ❖ Probabilités d'utilisation des systèmes présentés avec, une adaptation au contexte du pays et des structures
- ❖ Organisation en mise en réseau des acteurs de la formation agricole et rural
- ❖ Procéder à des recensements plus exhaustifs des exploitations familiales
- ❖ Mise à disposition de la synthèse
- ❖ Valorisation des expériences sous régionales
- ❖ Mise en réseaux à partir de l'atelier pour un échange d'expériences
- ❖ Résolution à envoyer aux niveaux des pays et des plateformes et porter sous formes de lobbying pour assurer un financement de la formation agricole et rurale
- ❖ Création d'un site WEB

Section VI

VISITES DE TERRAIN

VISITE DE TERRAIN A KASSACK, ZONE SAED

Dimanche 11 février 2007

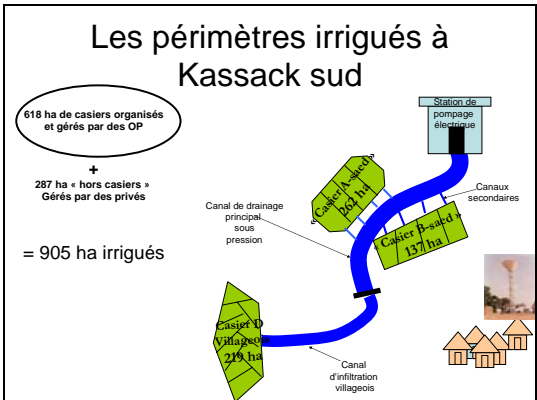
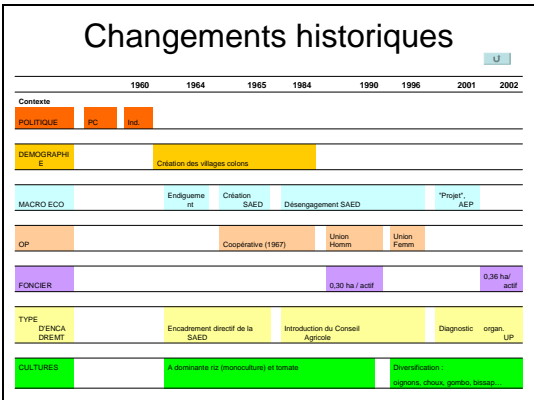
VISITE A KASSACK, ZONE SAED

COMMUNAUTE RURALE DE RONKH

Dispositif d'appui de la SAED aux OP

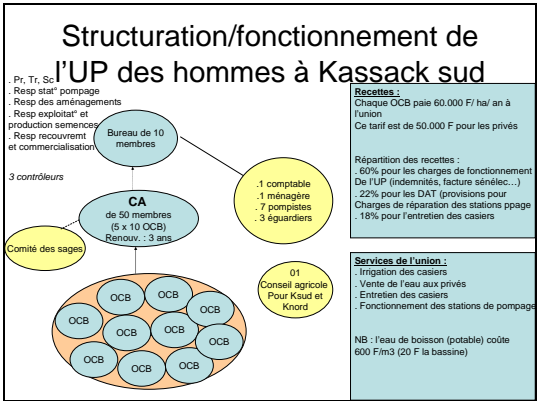
Caractéristiques terroir Kassack sud

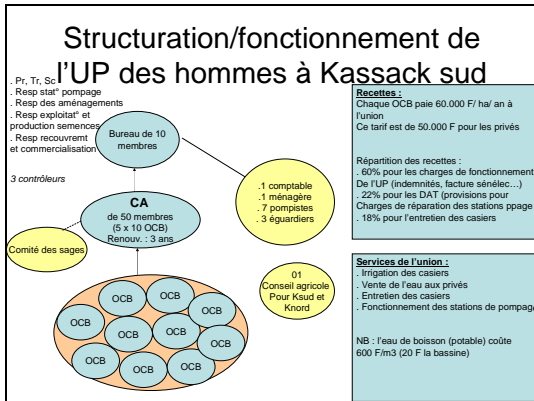
- Regroupe 06 villages
- 3.800 habitants
- Terroir cosmopolite : plusieurs ethnies cohabitent ensemble
- Nbre d'EF = ? (village central : 227) ⇒ 1.000 EF ?
- 2 unions paysannes (membres de la FPA ⇒ CNCR) :
 - Union hommes : 316 membres
 - Union femmes : 228 membres
 - Taux de pénétration = 14% (544 / 3.800)
- 905 ha de périmètres irrigués
- 04 stations de pompage : dont 03 d'irrigation et gérés par l'UP de Kassack sud et 01 d'exhaure co-gérée avec l'UP de Kassack nord



Types de périmètres & caractéristiques

Type de périmètres	Caractéristiques
Périmètres SAED	Station de pompage Gestion collective Canaux de drainage Main d'œuvre familiale
Périmètre Villageois	Système gravitaire Gestion collective Pas de canaux de drainage Main d'œuvre familiale
Périmètres privés	Station de pompage Gestion individuelle Pas de canaux de drainage Main d'œuvre salariée





Systèmes de production

- Systèmes totalement dépendants du crédit (le riz et la tomate industrielle sont les seules cultures pour lesquelles le paysan peut bénéficier de crédit)
- Une agriculture de plus en plus diversifiée
- Très faible culture de l'épargne
- Coût d'intrants/hectare compris entre 250.000 et 300.000 F
- Les OCB : un espace de solidarité et d'apprentissage hors EF !


Le conseil de Kassack

Comment il se représente sa fonction :

- « **rupture** avec l'ancien système (qui était directif) »
- « le conseil n'impose plus mais échange et discute avec les agriculteurs »
- « il s'agit d'**échanger** avec le producteur pour trouver réponse à leur demande »
- « c'est une relation basée sur la **confiance** et le **partenariat** »

Mode d'intervention du conseil :

- Lors des visites au niveau des casiers, il assiste les producteurs :
 - Au niveau des tours de casiers
 - Dans l'animation autour du calendrier cultural
 - Au niveau des itinéraires techniques



Résultats du conseil

- Augmentation des rendements de 5,5 tonnes à 7,5 tonnes
- Meilleure préparation des campagnes
- Amélioration au niveau de la transformation et de la commercialisation
- Plus de qualité dans l'expression des besoins
- Assemblée de fin de campagne (bilan)
- Le conseil par pair pratiqué par les paysans donnent aussi d'excellents résultats

Remarque : un atout certain : la réduction du taux de maladies liées à l'eau depuis l'installation de l'AEP de 71% entre 2004 et 2005 a amélioré de beaucoup la productivité des exploitants : intégration programmes

Difficultés

- Le taux d'adoption du paquet technologique par les producteurs est relativement faible : « même après avoir essayé, certains reviennent après à leur anciennes pratiques »
- « il est difficile de capitaliser le savoir des paysans, car ils ne font jamais la même chose d'une année à l'autre »
- ? Le conseil est-il suffisamment outillé pour cerner les raisons des choix des producteurs pour adapter le conseil ?
- Quel profil pour un conseil ? Comment éviter d'apporter des réponses uniformes face à **des** EF variées, raisonnant leur choix selon leurs capacités (risque, temps, capitaux...) ?
- L'utilisation de la plus value ne sert pas toujours à la diversification et à la réduction du taux d'endettement

Difficultés (suite)

- Les conseillers sont à cheval sur Kassack sud (déjà 6 villages) et Kassack nord et déclarent avoir peu de moyens pour faire leur travail
- **La durabilité du conseil** (payé pour l'instant par l'Etat). Les UP ont de la **peine** déjà à couvrir leur propre budget. Difficile problème de l'autonomisation financière des OP !!

Avis partagé : espoir que les jeunes du village puissent prendre demain la relève / difficulté venant du fait que le conseil doit avoir un bon niveau et... cela n'existe pas au village.

VISITE DE TERRAIN A GANDON, ZONE ANCAR Dimanche 11 février 2007

**SEMINAIRE SOUS REGIONAL SUR LA FORMATION ET LE CONSEIL
POUR LA PROMOTION DES EXPLOITATIONS FAMILIALES
RURALES**
Du 07 au 14 février 2007 au CIFA

COMPTE RENDU VISITE DE TERRAIN COMMUNAUTE RURALE DE GANDON

Président: Meissa DIENG (Sénégal)
Rapporteur 1: Amadou THIAM (Sénégal)
Rapporteur 2: Amadou cheikh TRAORE (Mali)
Rapporteur 3: Tchadienne

1

ORDRE DU JOUR

- ☛ Visite Unité de transformation céréales des GPF de Ndiobène Toubé
- ☛ Visite Unité d'élevage (amélioration race) des GPF de Keur Abdou DIA
- ☛ Rencontre d'échange avec le CLCOP de Gandon

2

1. VISITE UNITE DE TRANSFORMATION CEREALES DES GPF DE NDIOBENE TOUBE

A. Présentation du groupement

Date de création : 1987 avec l'avènement au Sénégal de la formalisation des associations en GIE.

Nombre de membre actuellement : 105

NB : Il a remporté le grand prix du président en 2006 (15 millions) et est présentement en phase d'investissement.

B. Structures d'appui et de conseil: ANCAR, Plan international et CARITAS

C. Activités menées

Activité principale : transformation céréales (mil, maïs et sorgho)

Autres activités : Transformation fruits et légumes, teinture

3

D. Les services offerts par l'ANCAR et les résultats

Types de services	Résultats obtenus	Constats
Appui méthodologique montage document transformation céréales/concours prix PR	Bénéficiaires premier prix chef de l'Etat 2006 pour un montant de 15 millions	Acquisition de nouveaux équipements (augmentation volume de céréales transformé par jour de 100 à 300) et construction de nouveaux locaux en cours
Formation transformation fruits et légumes	Vente jus de fruits conditionné	Création de revenus supplémentaires
Formation teinture	Vente de produits	Création de revenus supplémentaires

4

E. Les Atouts

- Destination d'une grande partie de la production assurée (marché de l'université)
- Maîtrise des technique de transformation
- Existence dynamique de groupe à l'origine de la création du GIE

F. Les difficultés rencontrées

- Concurrence au niveau du marché à un moment donné
- Accès à la matière première
- Insuffisance d'information sur le marché

G. La répartition des bénéfices

- Une partie pour rémunérer les membres actifs à la fin du mois (650 fcf par journée de travail)
- Une partie pour le fonctionnement
- Une partie est épargné à la banque s'il n'y a pas un besoin d'investissement

5

H. Les perspectives

- Amélioration des emballages (proposition technique ANCAR attendue)
- Embellir et sécuriser l'emplacement de l'unité (carrelage, gardiennage...)

6

2. VISITE DU GROUPEMENT FEMININ DE KEUR ABDOU DIA

A. Présentation du groupement

Date de création : 1987 avec l'avènement au Sénégal de la formalisation des associations en GIE.
Nombre de membre: passé de 35 à 42 (femmes mariées)

B. Structures d'appui et de conseil : ANCAR, ISRA, PAREP, CLCOP, EAUX ET FORETS

C. Activités menées

- Elevage (amélioration de race) financé par le PAREP à hauteur de 4 millions (avec un apport de 10%) avec l'appui du CLCOP (intermédiation) et de l'ANCAR (montage document de projet)
- Maraîchage
- Compostage
- Reboisement (avec Eaux et forêts)
- Apiculture (avec les Eaux et Forêts)

D. Organisation et fonctionnement

- **1. Comité de gestion pour chaque activité**
- **Une AG chaque mois (à l'occasion les cotisations sont récupérées)**
- **Une réunion du bureau tous les trois mois**
- **Dispose d'un règlement intérieur et d'un statut**

E. Les services offerts par l'ANCAR et les résultats

Types de services	Résultats obtenus	Constats
Appui méthodologique montage document de projet	Acquisition financement de 4 millions (juin 2006)	Projet en cours (acquisition brebis et d'un géniteur) Disarticulation entre les prévisions et la mise en œuvre
Formation transformation fruits et légumes	Acquisition de connaissances	Absence de suivi
Formation sur les techniques de compostage	Acquisition connaissances	Pas d'activité
		Intégration agriculture élevage

NB : le géniteur a été introduit par l'ANCAR avant le démarrage du projet

F. La répartition des bénéfices

- Une partie versée à la caisse
- Une partie pour le fonctionnement
- Une partie pour les membres

G. Atouts

Cohésion sociale
 Paiement de cotisation
 Appui des hommes sur les travaux pénibles (construction et aménagement)

H. Contraintes

Niveau d'investissement faible
 Difficultés d'accès à la matière première
 Insuffisance d'information sur le marché

3. VISITE CLCOP GANDON

Présentation

- Le CLCOP, né dans le cadre du PSAOP est un cadre de concertation ou l'ensemble des OP (GIE, GPF, Association...) se regroupent pour faciliter l'intervention de l'ANCAR et des autres institutions partenaires.
- Le CLCOP est le bras technique de l'ANCAR
- L'ASPRODEP est un bras financier du PSAOP

Rôles

Renforcement des capacités (PSAOP 1)
 Validation des demandes et priorisation
 Appui au OP (intermédiation)
 Appui à l'obtention de financements de projets

Réalisation

- Développement partenariat
- Visibilité CLCOP
- 225 OP formées dans les domaines de l'agriculture et de la transformation
- 32 projets financés /116 (organisation forum sur le financement)
- Valorisation vallée Ndiakhar
- Valorisation du sel

Contraintes

- Manque de moyens pour la couverture de 75 villages et 225 OP
- Certaines préoccupations non prises en compte par le PSAOP 1
- Difficultés suivi des projets

Perspectives

Orientation sur les projets productifs (PSAOP 2)
 Diversification des compétences au niveau du CLCOP

Section VII

SEANCE DE CLOTURE

SYNTHESE GENERALE

I PREAMBULE

Le séminaire sous régional sur la Formation et le Conseil pour la promotion des Exploitations Familiales Rurales s'est déroulé au CIFA de Ndiaye (Sénégal) du 07 au 14 février 2007. Ce séminaire a réuni une centaine de participants provenant de dix pays de la sous région à savoir :

le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger, le Tchad, le Togo et le Sénégal.

La cérémonie d'ouverture, placée sous la présidence du Gouverneur de la Région de Saint-Louis, a permis au CIEA ainsi qu'aux différents partenaires présents comme la Coopération suisse, la Coopération française, la SAED et le BFPA d'exprimer leur intérêt et leur engagement à soutenir l'organisation d'une telle manifestation portant sur une problématique éminemment d'actualité et largement partagée par l'ensemble des pays de la sous région.

II DÉROULEMENT DU SÉMINAIRE

La méthodologie de travail adoptée au cours de ce séminaire est articulée en cinq temps:

Premier temps

Des communications introductives ont été présentées par des conférenciers internationaux et de la sous région. Ces communications ont permis de soulever les nombreux questionnements de la part des participants sur les enjeux majeurs liés au développement du conseil et de la formation agricole et rurale.

Deuxième temps

Un panel, réunissant des structures de la sous région exerçant sur le conseil et l'appui aux exploitations familiales, a permis d'établir un état des lieux des dispositifs et des pratiques du Conseil en cours dans quelques pays de la sous région.

Troisième temps

Des ateliers de travail ont permis aux participants d'une part d'approfondir les grands enjeux et d'autre part d'échanger sur leurs pratiques et expériences. Les résultats de ces réflexions ont été présentés et discutés en séance plénière.

Quatrième temps

Des visites de terrain ont offert l'opportunité aux participants de rencontrer et d'échanger avec des organisations paysannes et des producteurs sur la mise en œuvre pratique du conseil à la base.

Cinquième temps

Enfin, le thème de l'offre de services par les OP a donné l'occasion aux participants de présenter leurs propres contributions en exposant des situations et des expériences concrètes de terrain conduites dans leurs pays respectifs.

III POINTS FORTS DU SEMINAIRE

III.1 Communications et débats

Les différentes communications ont mis en exergue la diversité et la complexité des EFR de la sous région. Ces caractéristiques ont amené les conférenciers à insister sur la difficulté à établir une typologie, celle-ci ne pouvant avoir de sens que si on en définit la finalité. Toutefois ils ont esquissé quelques typologies orientées par l'accès aux marchés (Bara Guèye) ou sur une dimension davantage sociologique (Marie Rose Mercoiret/ Pierre Marie Bosc).

Les débats s'articulent autour des points de contributions et de questionnements. Des participants ont ainsi souligné la nécessité de prendre en compte les spécificités des EFR de type pastoral ainsi que l'influence des conditions agro écologiques sur la structure et le fonctionnement des EFR (exploitations en irrigué et en pluvial).

Il a aussi été souligné que le niveau d'intensification n'est pas un caractère discriminant entre les EFR et d'autres formes d'organisation de la production. En effet les EFR peuvent s'intensifier et se moderniser si les conditions nécessaires sont réunies.

Sur l'organisation et le fonctionnement, les participants ont d'une part insisté sur les rôles des différents acteurs dans les processus de prise de décision. Un rôle de plus en plus prééminent est dévolu aux femmes et aux émigrés (exodés) de part le volume de la contribution dans les revenus des familles.

D'autre part l'importance des nouvelles stratégies d'allocation de la main d'oeuvre a été discutée.

Les participants ont partagé leurs inquiétudes sur la nature et l'ampleur des mutations en cours, des trajectoires et de la viabilité des EFR. Le peu d'emprise des EFR sur le marché a fait l'objet d'inquiétudes très fortes de la part de certains participants.

Pierre Debouvry développe dans sa communication la nécessité d'une approche de masse pour la formation du capital humain. Il justifie cette nécessité par rapport aux tendances démographiques prévisibles pour ces prochaines décennies aux conséquences de la mondialisation sur les économies africaines, à la vulnérabilité des agricultures par rapport aux changements climatiques, à la dégradation des ressources naturelles et à la raréfaction des sources énergétiques à bon marché.

Articulant son intervention sur celle de Pierre Debouvry Christian Fauliau met l'accent sur la nécessité d'une affirmation de la volonté politique à travers un partenariat entre l'administration, la société civile et notamment les OP, le secteur privé et les élus. Il insiste aussi sur la nécessité d'avoir un financement pérenne cogéré dans la transparence par ces quatre partenaires.

Ces deux communications ont suscité beaucoup d'intérêt de la part des participants. Les interventions ont porté principalement sur la nécessité d'une bonne organisation des producteurs et d'une capacité de nouer des alliances, de développer une vision stratégique à tous les niveaux pour accéder à des financements durables concernant le renforcement du capital humain

Pour le renforcement du capital humain la responsabilité des bailleurs à mettre en place des financements durables ainsi que la présentation de programmes bien élaborés par les Etats et les OP sont des nécessités.

Revenant sur le diagnostic participatif comme outil généralement utilisé pour l'identification des besoins, Ibrahima Hathie met en garde sur le caractère passif du concept qui présente plusieurs variantes allant de la « participation manipulatrice » à « l'action collective ». Il a surtout insisté sur le fait que l'analyse de la demande de formation permet de s'accorder sur les finalités de la formation et de déterminer les compétences visées par le diagnostic participatif qui contribue comme d'autres outils et méthodes à fonder cette analyse.

Les débats ont permis de montrer que :

- la façon dont le diagnostic participatif est utilisé par les intervenants ne permet pas toujours de cerner la demande réelle des producteurs. Ces derniers ont souvent tendance à exprimer leurs préoccupations prioritaires,
- les financements ont souvent orienté les résultats de ce diagnostic dans le sens des objectifs préalablement fixés.

Quelques expériences de conseil agricole et rural conduites dans la sous région ont été présentées par un panel qui a montré une certaine diversité des dispositifs et approches. Cette diversité est liée à la nature de leur mission et à leur statut.

Les dispositifs se distinguent en quatre types :

- o Dispositif technique avec relais paysans et alphabétisation dans les langues locales (cas de la SODEFITEX au Sénégal)
- o Dispositif technique sans relais paysan en partenariat avec les OP (cas de la SAED au Sénégal)
- o Dispositif technique intégrant les collectivités locales et l'administration (cas de la Direction Nationale de l'Agriculture du Mali)
- o Dispositif construit sur la concertation entre les OP, le conseil, la recherche et la formation (cas de l'ANADER en Côte d'Ivoire et de l'ANCAR au Sénégal)

Malgré les différentes approches spécifiques, la tendance est à un partenariat renforcé avec les OP. Ainsi on retrouve des approches qui sont centrées sur une spéculation et d'autres plus ouvertes à une prise en compte plus globale des activités des EFR et à la gestion des territoires.

Les intervenants ont échangé sur :

- o La reconnaissance des formations (intégration et transmission des savoirs paysans)
- o La prise en charge économique des relais
- o La viabilité et pérennité des dispositifs

Les présentations d'expériences par pays ont contribué à illustrer davantage la connaissance et la compréhension des dispositifs de conseil et de formation mis en oeuvre selon différents contextes historiques et agro écologiques. Les participants ont échangé de manière très critique sur les forces et faiblesses de ces expériences, ce qui témoigne d'une appropriation certaine de l'information acquise tout au long du séminaire. Les travaux des ateliers basés sur

une analyse plus approfondie de quelque uns de ces dispositifs ont permis de donner des orientations qui pourraient aider les acteurs à améliorer leurs pratiques.

III.2 Travaux de groupe

De manière à rapprocher les participants et leur permettre de s'exprimer sur les principales questions liées aux thèmes du séminaire, quatre groupes de travail ont été constitués afin d'approfondir la réflexion et échanger leurs expériences sur les thèmes suivants:

- o Caractéristiques et fonctionnement des EFR de la sous-région
- o Dispositif d'appui conseil aux EFR
- o Offre de services des OP aux EFR

Ces ateliers ont constitué des moments forts de discussion, confrontation et échanges entre les acteurs provenant des différents pays. Ils ont favorisé une meilleure compréhension et harmonisation des concepts, méthodes et outils ayant fait l'objet de communications introductives en séance plénière. Les résultats des groupes ont été présentés et discutés devant l'ensemble des participants.

III.3 Visites de terrain

Afin d'illustrer les présentations des dispositifs de Conseil deux sites ont été visités par les participants scindés en deux groupes, l'un à Kassak sur le dispositif de la SAED et l'autre à Gandon sur celui de l'ANCAR. Après la visite de quelques réalisations sur le terrain, une rencontre avec des responsables d'OP et des conseillers agricoles a permis des échanges animés autour des modalités pratiques de mise en oeuvre du Conseil.

Les approches préconisées dans les deux sites diffèrent par la nature du dispositif du Conseil qui est généraliste au niveau de Gandon et plus spécialisé pour la zone de Kassak. Au niveau de Gandon le Conseil joue un rôle d'intermédiation pour favoriser l'intervention d'autres partenaires pour financer des activités. Dans les deux cas la pérennisation du financement du Conseil est posée. Le partenariat entre les EFR et les conseillers est assuré par l'intermédiaire des OP.

IV CONCLUSION

Au cours de ce séminaire sous régional la place centrale des Exploitations familiales dans le processus de développement a été réaffirmée et largement argumentée. La Formation et le Conseil constituent des leviers de base pour la promotion de ces exploitations.

Il demeure pour autant nécessaire que l'ensemble des acteurs concernés, notamment les OP et les élus locaux se mobilisent pour amener les décideurs politiques à y consacrer les moyens humains, matériels et financiers indispensables.

Par ailleurs, le Momentum fort, créé par ce séminaire, devra être maintenu et alimenté par la poursuite des échanges et de la réflexion sur ces questions fondamentales qui ont été examinées tout au long de ces assises.

Discours de la Représentante des séminaristes, Madame Elisabeth PEUEFO

Mesdames et Messieurs les organisateurs
Mesdames et Messieurs les participants

Grande est notre joie d'avoir à participer à une telle formation par rapport au devenir des Exploitations Familiales Rurales.

Comme nous avons plusieurs membres dans un seul corps, et que tous ces membres n'ont pas les mêmes fonctions, ainsi nous qui sommes plusieurs nous formons un seul corps en l'EFR et nous sommes tous membres les uns les autres. Egalement, quand une partie du corps est malade on ne va pas bien, c'est tout le corps qui souffre. Ensuite si un corps manque une partie ou un membre, il n'est pas entier et il est appelé handicapé.

C'est ainsi que dans l'exploitation familiale précisément toutes les parties prenantes sont interpellées, chacune en ce qui la concerne pour qu'elles soient enfin un corps en bonne santé et complet afin d'être capable de gérer d'une manière efficiente et efficace sa vie et son environnement aboutissant à la contribution économique locale et externe.

Des attitudes positives ont été bien sûr manifestées ici pour confirmer les résultats et la prise de conscience du rôle multidimensionnel de l'EFR.

Nos remerciements vont tout droit à tous ceux qui se sont déployés pour l'aboutissement de ce séminaire en général et particulièrement le CIFA, le CIEA, le RESOF, le BFPA et le Bureau d'appui. Nous souhaitons que les initiateurs continuent à penser, à chercher afin que dans l'avenir avec leurs appuis, leurs accompagnements les EFR sortent d'une manière irréversible de leur calvaire.

Nous souhaitons enfin un bon retour à tous les participants et que le chemin de Dieu guide leurs pas dans leurs pays respectifs.

Au revoir et à bientôt pour d'autres défis communs.

Je vous remercie.

Discours du Directeur du CIEA, Monsieur Roland STAHLI

Monsieur le représentant du Ministère,
Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs,
Présidentes et présidents,
Chères et chers collègues,
J'ose même dire chères amies et chers amis,

Aujourd'hui nous allons terminer une étape importante dans un processus qui a débuté il y a deux ans.

C'était lors d'un séminaire CIEA en Suisse que deux participants sénégalais ont proposé d'organiser un séminaire en Afrique de l'Ouest. Maintenant nous sommes en train de célébrer la clôture du premier séminaire CIEA en Afrique de l'Ouest.

Nous avons fixé un certain nombre d'objectifs et c'est à vous de juger si ces objectifs ont été atteints. Sans connaître toutes vos évaluations en détail permettez-moi de mon propre point de vue de féliciter les organisateurs du CIFA/RESOF pour leur grand engagement et pour le bon travail qu'ils ont effectué dans la phase de préparation et de réalisation. Ils étaient et ils sont nombreux, les gens du CIFA avec leur directeur Insa Mbaye, les gens du RESOF avec leur coordinateur Mody Aw, les gens du Bureau de Coopération à Dakar avec leur responsable Adama Faye, le gens de la coopérations française et de la coopération suisse, etc. A tous, j'adresse mes sincères remerciements pour votre enthousiasme, votre appui et votre créativité. En même temps j'aimerais vous féliciter pour votre participation active et variée. Même si je n'ai pas pu assister à tout le séminaire j'ai pu collecter beaucoup d'idées et d'impressions.

Cela serait trop de récapituler toutes les réflexions qui étaient pertinentes. Permettez-moi cependant d'en souligner trois.

Première réflexion

Nous avons pris connaissance de beaucoup de projets. Dans les présentations on nous a parlé des phases de diagnostic, de prévision, de réalisation et d'évaluation. Dans ce contexte je partage l'avis qu'il faut une bonne analyse pour définir les mesures adéquates. En même temps je crains que parfois les analyses se fassent de manière trop approfondie et ne laissent pas suffisamment de temps pour la réalisation. Donc, essayons de trouver un équilibre entre phase préparatoire et phase de réalisation.

Deuxième réflexion

Dans toutes les approches présentées nous avons rencontré une grande variété de philosophies et d'idées. Personnellement, j'ai beaucoup apprécié une approche qui souligne quatre éléments, c'est-à-dire :

Rupture
Échange

Confiance
Partenariat

Je suis convaincu que nous tous, nous devons nous confronter avec ces quatre éléments, par exemple dans les sens suivants :

- rupture dans le sens de rupture avec des vieux paradigmes
- échange dans le sens d'échanger de bonnes et de mauvaises expériences.
- avoir confiance en nos collaboratrices et collaborateurs, en nos membres mais aussi en nous
- essayer d'établir des partenariats dans la proximité mais aussi des faits au niveau international

Ayons tous le courage et l'énergie pour la rupture, pour l'échange, pour la confiance et pour des partenariats !

Troisième réflexion

Quelques unes et quelques uns un parmi vous savent que j'aime les contes et les histoires. Donc, j'aimerais vous rappeler l'histoire de l'éléphant attaché.

Alors qu'un jeune garçon visitait un cirque, il y rencontra un grand éléphant attaché avec une chaîne à un petit buisson. Le garçon demanda donc à ses parents pourquoi l'éléphant ne s'éloignait pas puisqu'il aurait sans doute eu la force d'arracher le petit buisson. Les parents expliquèrent alors que l'éléphant avait suivi un dressage et que cela lui avait appris à rester sur place. Mais, répondit le garçon, si l'éléphant a suivi un dressage, on n'aurait pas du tout besoin de l'attacher. Pourquoi est-il quand même attaché ? Personne ne put lui donner une réponse satisfaisante.

Bien des années plus tard, le garçon devenu jeune homme trouva la réponse. L'éléphant n'arrache pas le petit buisson parce qu'il pense ne pas en être capable ; quand l'éléphant était tout petit, il avait été attaché et en ce temps-là, sa force ne lui avait pas permis de s'éloigner. Il avait donc appris une fois pour toutes qu'il manquait de force. Et le pire - il me semble - c'est le fait que l'éléphant n'avait plus jamais tenté de remettre en question ce qu'il avait appris une fois.

Ceci est mon troisième message : Osez remettre en question les choses autour de vous.

J'espère que vous comprenez mon message. C'est un message de remerciement mais aussi un message d'encouragement. Je souligne mes messages avec une dernière réflexion qui était évoquée par le modérateur d'hier. Il nous a dit : « Il est souhaitable et il est possible de miser sur l'exploitation familiale rurale et il est indispensable d'investir dans ces structures. »

J'ajouterais : « Il est indispensable d'investir dans la formation et dans la vulgarisation et je vous remercie déjà maintenant pour tout ce que vous allez raconter et faire après ce séminaire. » Je suis sûr que le séminaire nous a permis d'apprendre. Apprendre, vous le savez bien, est un processus complexe. En même temps, l'apprentissage est aussi un pari. J'ai trouvé pour vous une citation qui synthétise très bien mes idées autour de l'apprentissage :

« Apprendre est un acte individuel mettant en demeure l'individu de supporter des remises en question de ce qu'il sait ou de ce qu'il fait, et d'encourir le risque d'aller dans une direction dont il ne maîtrise pas tous les tenants et les aboutissants. L'activité propre de l'apprenant est au cœur du processus de connaissance. Apprendre conduit à penser autrement. Le but est d'élaborer de nouvelles explications pour guider de manière plus satisfaisante ses actions, ses décisions. »

Dans cette perspective, le séminaire était le point de départ pour un vrai processus d'apprentissage. Au nom du CIEA je vous remercie toutes et tous de votre participation et j'espère que de nouvelles explications vous aideront à guider de manière satisfaisante vos actions futures.

Discours du Représentant du Ministre de l'Agriculture, des Biocarburants et de la Sécurité Alimentaire, Monsieur Abdou GUEYE

Monsieur le Président du CIEA
Monsieur le Directeur du CIEA
Messieurs les Représentants des Coopérations suisse et française
Mesdames, Messieurs

Il me revient l'honneur de poser le dernier acte de l'atelier portant sur le conseil et la formation aux exploitations familiales rurales qui a vu la participation de plus de 80 personnes venant d'une dizaine de pays.

Vous me permettrez avant tout de remercier le CIEA à travers son Président et son Directeur, la Coopération suisse de façon globale à travers ses Buco et la Coopération française qui de par leurs concours financiers ont permis la tenue de cette rencontre.

Celle-ci a permis, au travers de communications livrées par d'éminents intervenants, des échanges d'expériences entre les différents participants, de nous pencher sur cette thématique importante et qui constitue une des modalités d'appui aux exploitations familiales rurales.

Les objectifs étaient aussi globalement de dégager une convergence de point de vue ainsi que des pistes concrètes pour la rénovation des dispositifs de formation et de conseil aux exploitations familiales.

Des résultats ont certes été atteints, la synthèse y est revenue, mais l'expérience nous l'enseigne, les attentes, toutes les attentes pour un public aussi divers ne sont pas toujours satisfaites dans ce genre de réunion.

En effet, les enjeux sont importants et complexes et les expériences conduites connaissent des formes diverses

La plupart de nos pays sont engagés dans des processus de formulation des SNFAR. Nous nous accordons aussi sur le fait que les exploitations familiales représentent l'avenir de l'agriculture africaine. Les accompagner ainsi dans leurs dynamiques et les défis auxquels elles font face reste aussi un impératif pour tous les opérateurs de développement.

Nous espérons que cet atelier y a contribué et les contacts établis entre tous les participants permettront sûrement de continuer ensemble à travailler sur la même question par des modalités appropriées.

Pour terminer, nous remercions le Directeur du CIFA et ses collaborateurs, toutes les charmantes hôtesse pour tous les efforts consentis à la tenue de cet atelier dans cette belle région reconnue pour ses goûts et son élégance.

En souhaitant à tous, un retour en entier dans vos familles respectives, je déclare clos le Séminaire CIEA SEN 07 sur la formation et le conseil aux exploitations familiales rurales.

Section VIII

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Conclusion et perspectives

L'organisation d'un premier séminaire CIEA délocalisé au niveau de l'Afrique de l'Ouest a constitué pour le Sénégal et pour la Sous Région un formidable défis à relever aussi bien sur le plan organisationnel que sur le plan des axes de réflexion à privilégier.

Sur le plan organisationnel, compte tenu de la dimension sous-régionale de la rencontre et du nombre relativement important de participants, la mise en oeuvre a nécessité une préparation méthodique et une mobilisation permanente du Comité d'Organisation. La réussite organisationnelle du séminaire témoigne de l'engagement responsable de l'ensemble des structures qui ont soutenu activement la préparation et la conduite de cette rencontre dans un esprit collégial des plus efficace.

Sur le plan des contenus du séminaire, le choix de la thématique générale, axée sur "la Formation et le Conseil pour la promotion des Exploitations familiales rurales" s'est révélé des plus pertinent si l'on considère l'intérêt soutenu manifesté par l'ensemble des participants et la qualité des contributions qui ont été apportées durant ces assises. Cet ancrage de la réflexion sur une grande question d'actualité, qui concerne l'ensemble des pays de la sous-région, a permis de nombreux contacts et échanges entre les participants. Les ateliers de réflexion ainsi que la présentation des expériences par pays ont constitués des temps forts du séminaire.

L'avenir des exploitations familiales rurales, qui constitue la thématique sous jacente centrale de ce séminaire, pourrait apparaître comme assez sombre au regard des énormes défis démographiques, de sécurité alimentaire et environnementaux qu'il est impératif et surtout urgent de relever au cours de ces toutes prochaines décennies.

Pierre Debouvry a présenté de manière forte éloquent et chiffres à l'appui l'ampleur de ces défis que les pays et les agricultures familiales auront la lourde responsabilité de porter et d'assumer.

Par ailleurs Marie-Rose Mercoiret, à l'entame de sa communication, a largement réaffirmé et démontré la position incontournable des exploitations familiales rurales en tant que maillon de base du système agricole et l'importance des enjeux sociaux et économiques liés au maintien et au développement de ce mode d'occupation de l'espace rural et de production agricole.

Le remplacement d'une agriculture familiale par une agriculture entrepreneuriale de type industrielle, qui semble parfois agiter les esprits dans certaines sphères politiques et technocratiques, apparaît comme une option peu crédible et très peu réaliste en terme d'alternative à la modernisation de l'agriculture car elle laisserait en marge la plus grande majorité de la population rurale des Etats de l'Afrique de l'Ouest sans en assurer l'insertion dans le tissu économique et social et sans prendre véritablement en compte la dimension environnementale du milieu rural.

En ce qui concerne l'atteinte des objectifs escomptés par ce séminaire, on peut relever l'intérêt soutenu de l'assistance, traduit par une participation active à l'ensemble des débats et la volonté exprimée d'approfondir la réflexion et de poursuivre les échanges. Les différentes expériences en matière de Conseil conduites dans la sous-région ont retenu toute l'attention des participants et peuvent constituer des sources d'inspiration et des références pour les pays

les moins avancés dans la mise en place d'un Conseil agricole adapté aux nouveaux contextes socio-économiques.

Au cours de ce séminaire, les participants des différents pays de l'Afrique de l'Ouest invités ont pu largement partager la compréhension du concept d'Exploitation Familiale dans toutes ses dimensions qui sont économique, agro-écologique, sociale ou encore culturelle. La diversité et la complexité des EFR ont été explicitées par les différents conférenciers et les mesures nécessaires à prendre pour promouvoir le développement d'une agriculture familiale compétitive ont été partiellement énoncées et débattues dans le cadre des ateliers et des séances plénières.

Ce séminaire a également apporté aux participants un éclairage sans complaisance sur l'ampleur des enjeux et défis à relever dans le court à moyen terme par les agricultures africaines pour garantir et renforcer la souveraineté alimentaire des différents Etats de la sous région, ceci dans un contexte démographique encore fort soutenu malgré le mouvement d'exode rural qui va se poursuivre.

Ce séminaire, enfin, a permis de nombreux partages d'expériences sur les différentes pratiques en matière de Conseil et de Formation mises en oeuvre dans différents pays de la sous région. La réflexion est inégalement aboutie selon les contextes spécifiques des pays et cette rencontre ouvre indubitablement des perspectives d'approfondissement des échanges sur les différentes approches et outils préconisés pour renforcer la capacité des ressources humaines qui constituent les principaux fondements d'une agriculture familiale en voie de modernisation, performante et compétitive.

En conclusion on peut retenir que ce séminaire s'est déroulé dans de très bonnes conditions organisationnelles, matérielles et techniques, dans un cadre approprié et avec une assistance de qualité qui a pris une part active à la réflexion et l'animation de cette rencontre. Il s'agit maintenant de trouver les voies et moyens les plus appropriés pour assurer la poursuite de cette réflexion et de ces échanges afin que les acquis de ce séminaire puissent être développés et valorisés au niveau des processus nationaux d'appui et de promotion en direction des Exploitations Familiales Rurales.

ANNEXES

Annexe I Résultats des ateliers

ATELIER 1

Atelier 1 groupe 1

Président : Adama Coulibaly Coordinateur CMR, Côte d'Ivoire

Rapporteurs : Madame Mame Tacko Diallo, Eau et Vie
Mamadou Badiane, Ancar Kolda

1. Typologies

Typologies	caractéristiques	Atouts	Limites
Type 1 : monde rural 1	Orienté vers le marché extérieur, tendance agro industrie Création d'emplois Entreprises fortement capitalisées	Professionnalisation de l'activité Spécialisation Intensification Accès aux financements Niveau de technicité élevé des différents acteurs	Dépendance de marchés très exigeants investissement important marché hautement concurrentiel et risqué
Type 2 : marché sous régional	3 sous niveaux Marché sous régional Marché national Marché local Capital foncier existant Capital fragile MO familiale et salariée Niveau d'équipement Organisation sociale et prise de décision concertée	Marché peu exigeant Forte capacité d'adaptation Diminution exode rural Prémises de gestion d'entreprise	Appui/conseil parfois insuffisant Faible protection des marchés Niveau d'investissement faible Marchés tendus Circulation difficile des produits dans la sous région
Type 3 : auto consommation	Faible superficies emblavées Niveau d'équipement très faible Main d'œuvre familiale insuffisante		Accès limité aux ressources Esprit d'entreprise très faible Niveau d'organisation et de formation faible Faibles revenus

2. Répertoire des membres

Type	Membres	Fonctions/rôle
Type 1	Chef d'exploitation	Prise de décision/ Décision/organisation
	Chef de famille/ chef de ménages	
	Epouses	Conseillère / gestion
	Enfants	(Main d'œuvre temporaire) / Co gestion
	Famille	
	salariés	Main d'oeuvre

Type 2	Chef d'exploitation	Prise de décision, décision, organisation/éducation formation
	Chef de ménage	
	Chef de famille	
	Epouses	Cogestion et décision, transformation et commercialisation
	Enfants	MO et participation au financement, décision
	Autres parents	MO et cofinancement, conseil
	Saisonniers/salariés	Main d'œuvre
Type 3	Chef d'exploitation/ chef de famille/chef de ménage	Organisation/gestion/décision
	Epouses	Main d'œuvre/ gestion
	Enfants	Main d'œuvre/financement
	Autres parents	

3. Principaux changements

Libéralisation
 Individualisme marqué suite à l'éclatement des familles
 Effritement de la solidarité
 Pression foncière
 Dégradation des terres
 Perte du capital semencier
 Accroissement de la population
 Organisation de la profession agricole
 Utilisation accrue des intrants
 Baisse des rendements
 Apparition de nouveaux comportements alimentaires
 Baisse des prix des produits agricoles
 Désengagement de l'Etat

Nouveaux besoins de compétences

Redynamisation, restructuration
 Mise en réseaux
 Renforcement de capacités
 Organisation et planification
 Négociation / plaidoyer
 Information et formation par rapport aux besoins du marché international
 Redynamisation des OP et mise en réseaux, restructuration
 Renforcement de capacité
 Information formation sur fonctionnement des marchés internationaux / exigences normes qualité
 Conseil technico économique
 Organisation
 Formation en négociation
 Formation fonctionnement des sociétés rurales
 Formation NTIC

Formation en transformation et production

Formation en plaidoyer

Type	Exploitation	OP pour influencer sur les EFR
1	Accès aux marchés import/export Fort besoin de capacité de gestion en économie familiale contractualisation	Influer sur les négociations commerciales internationales
2	Gestion des EFR	Influencer les politiques d'intégration régionales
3	Gestion	Protection des marchés nationaux, régionaux, influences sur les politiques proposées

Atelier 1 groupe 2

Atelier sous régional
sur la formation et le conseil
CIFA NDIAYE, du 7 au 14 Fév. 2007

GRUPE DE TRAVAIL N°2

Président : M. Moumouni IMOROU KARIMOU

Rapporteurs: Alexis KABORE (BF) et Youssoupha DIOUF (SN)

Méthodologie

- Examen et discussions sur les TDR
 - Compréhension de l'objectif: accès au marché
 - Choix et définition des types
 - caractéristiques

TPOLOGIE

- TYPE 1: peu ouvertes au marché
- TYPE 2 : ouvertes au marché
- TYPE 3: complètes tournées vers le marché

CARACTERISTIQUES ATOUTS LIMITES

	CARACTERISTIQUES	ATOUTS	LIMITES
TYPE 1 Peu ouverte	Moyen limité MO exclusivement familiale Peu d'alternatives Faible accès aux info		Peu d'alternatives Faible accès aux info Faible accès au crédit
TYPE 2 Ouverte	Spéculation diversifiée Culture de tête Début d'intensification	Grande flexibilité Accès au financement	
TYPE 3 Complètement tournée	Choix dicté par le marché Fort investissement Culture à forte valeur ajoutée	Accès au financement	Risques liés au marché MO salariés Adaptation faible à d'autre spéculation

REPERTOIRES ET FONCTIONS

	Production	Consommation	Commercialisation	Accumulation	Régulation
TYPE 1	CE, MA, MED,	CE, MA, MNA, MED	CE		CE, MA, MNA, MED
TYPE 2	CE, MA, MOE	CE, MA, MNA, MED, MOE	CE, MA	CE, MA, MNA, MED	CE, MA, MNA, MED
TYPE 3	CE, MA, MOE	CE, MA, MNA, MED, MOD	CE, MA	CE, MA, MED	CE, MA, MNA, MED

chef d'exploitation (CE), Membre actif (MA), Membre non actif (MNA), Membre en dehors (MED), main d'œuvre extérieure (MOE)

COMPETENCES ORGANISATIONNELLES PAR TYPE

	CE	MA	MNA	MED	MOE
TYPE 1	Managérial, Gestion des conflits, cap. Mobilisation, négociation	Travail en groupe, cap. D'anticipation		Capacité d'écoute et d'analyse	
TYPE 2	Managérial, Gestion des conflits, cap. Mobilisation, négociation			Capacité d'écoute et d'analyse	
TYPE 3	Managérial, Gestion des conflits, cap. Mobilisation, négociation			Capacité d'écoute et d'analyse	

chef d'exploitation (CE), Membre actif (MA), Membre non actif (MNA), Membre en dehors (MED), main d'œuvre extérieure (MOE)

Atelier 1 groupe 3

Modérateur : Corine NIOX

Rapporteur : Paul SABI BOUM

Membres : cf. Liste

I-Typologie des EFR orientées vers la recherche du marché de la production agricole (Végétales, animales, halieutiques et sylvicoles)

Type 1 :

- ☞ Forte spécialisation
- ☞ Cultures d'exportation
- ☞ Risques importants de fluctuation
- ☞ Adoption de la révolution verte + technologies transgéniques
- ☞ Forte consommation d'intrants et d'innovations technologiques
- ☞ Nombre d'exploitation limité

Type 2 :

- ☞ Présences de céréales
- ☞ Protection contre les aléas climatiques
- ☞ Forte diversification (agricole et non agricole)
- ☞ Protection contre les risques de marché
- ☞ Orienté vers le marché local
- ☞ Accès aux terres et contrôles fonciers
- ☞ Sous capitalisés
- ☞ Risque d'appauvrissement
- ☞ Présences des cultures vivrières

Type 3

- ☞ Orientés vers la production des cultures vivrières
- ☞ Pour les besoins domestiques
- ☞ Foyers pauvres
- ☞ Accès limités aux intrants et au marché
- ☞ Peu de matériels et de Cheptel
- ☞ Sans qualification et sans éducation
- ☞ Dépendant de la main d'œuvre bon marché
- ☞ Mise en marge du système mondial de production alimentaire
- ☞ Décapitalisation (risques de disparition)
- ☞ Abondance de main d'oeuvre non spécialisées
- ☞ Féminisation et juvénalisation des actifs agricoles

Limites et atouts des différents types de EFR

N°	Atouts	Contraintes
Types 1	<ul style="list-style-type: none"> • Production de qualité • Bénéficie de technologies modernes • Maîtrises de technologies par rapport à la spécialisation • Existence de marchés potentiels • Accès au financement • Bénéficie de conseils • Accès à l'encadrement 	<ul style="list-style-type: none"> • Forte dépendance par rapport à loi du marché • Dépendances aux cours mondiaux • Marché exigeant/compétitivité • Grande fragilité (spécialisation) • Sélectif • Polluant et dégradant • Production de qualité • Production non durable • Aléas climatiques • Dépendances (coût des intrants) • Demandes en main d'œuvre élevées • Investissement lourd • Coût intrant élevé • Irrégularité de la disponibilité des intrants
Type 2	<ul style="list-style-type: none"> • Diversification • Flexibilité • Forte demande • Solidarité, entre les différents éléments du systèmes • Sécurité alimentaire de l'exploitation • Durabilité • Intégration entre les différentes activités 	<ul style="list-style-type: none"> • Production quantitative limitée • Difficultés d'accès au financement • Faible appui technique • Demandes en main d'œuvre limitées • Sous équipés • Concurrence entre les différentes activités • Difficultés dans la planification • Accès au foncier limités
Type 3	<ul style="list-style-type: none"> • Forte cohésion sociale • Disponibilité du patrimoine foncier important 	<ul style="list-style-type: none"> • Surendettement chronique des producteurs • Endettement en période de soudure • Sous équipement • Main d'œuvres très peu qualifiées

II- Répertoire des membres de l'EFR et leurs compétences

Types	Membres	Compétences technologiques nécessaires
1	Chef de famille	Management et Négociation/marketing Capacité d'établir son propre diagnostic Alphabétisation fonctionnelle
	Epouses	Techniques et gestion Techniques de conservation et de transformation Organisation
	Jeunes filles Jeunes garçon	Formation technique Scolarisation
	Ouvriers agricoles	techniques de production
2	Chef de famille	Management et Négociation/marketing Capacité d'établir son propre diagnostic Alphabétisation fonctionnelle
	Epouses	Techniques et gestion Techniques de conservation et de transformation Organisation
	Jeunes filles Jeunes garçon	Formation technique Scolarisation
	Ouvriers agricoles	techniques de production
	Anciens	Capacité de transmission de savoir et de savoir faire
3	Chef de famille	Alphabétisation fonctionnelle Capacité technique
	Epouses	Alphabétisation fonctionnelle
	Jeunes filles Jeunes garçon	Formation technique Scolarisation
	Ouvriers agricoles	Technique de production
	Anciens	Capacité de transmission de savoir et de savoir faire

Atelier 1 groupe 4

GROUPE 4: BESOIN EN COMPETENCES TECHNIQUES ET DE GESTION DE L'EFR						
Typologie	Caractéristiques				Atouts	Limites
	Humain	Ressources	Terre	Production		
T1: Exploitation exclusivement orientée vers le marché	Main d'œuvre salariée et qualifiée	Financière et physique disponible	Grande superficie, mode de propriété diversifié (achat/location)	Destinée au marché; contractualisation; spécialisation, production intensive	Sécurisation de la production; réalisation d'économie d'échelle, génération de revenus	Forte dépendance au marché; exigence de moyens
T2: Exploitation à dominante tournée vers le marché	Main d'œuvre familiale et main d'œuvre salariée qualifiée	Financières et physiques disponibles	Taille suffisante	Diversification de la production, production intensive	Revenu financiers conséquents, possibilité de capitaliser pour se développer	une certaine dépendance au marché;
T3: Exploitation moins orientée vers le marché	Main d'œuvre essentiellement familiale	Ressources financières et physiques limitées	Taille modeste	système de production semi intensif	Satisfaction des besoins alimentaires; possibilité de capitaliser pour se développer	Revenus limités
T4: Exploitation non orienté vers le marché	Main d'œuvre exclusivement familiale	Ressources financières et physiques faibles	Taille limite	Faible et diversifié		Risque de décapitalisation, sécurité alimentaire précaire
REMARQUE: Les types 1 et 2 reposent sur une bonne organisation technique et financière						

ATELIER 2

Atelier 2 groupe 1

Axe de réflexion : quels dispositifs de formation et de conseil pertinents pour répondre aux demandes de formation des EFR

Président : Madame SARR

Questions 1 : Quels sont les différents types de besoins des EFR en matière de formation/conseil ?

Formation initiale de base
Formation en Alphabétisation fonctionnelle /éducation de base
Formations en techniques de production
Formation au Conseil de gestion à l'exploitation
Formation à la promotion de la qualité et commercialisation des produits
Formation à l'organisation et à la planification
Renforcement capacités techniques des personnels d'appui
Formation à la citoyenneté
Formation en techniques de communication et d'animation
Formation à la gestion durable des ressources et de l'environnement
Formation en plaidoyer
Formations sur les politiques

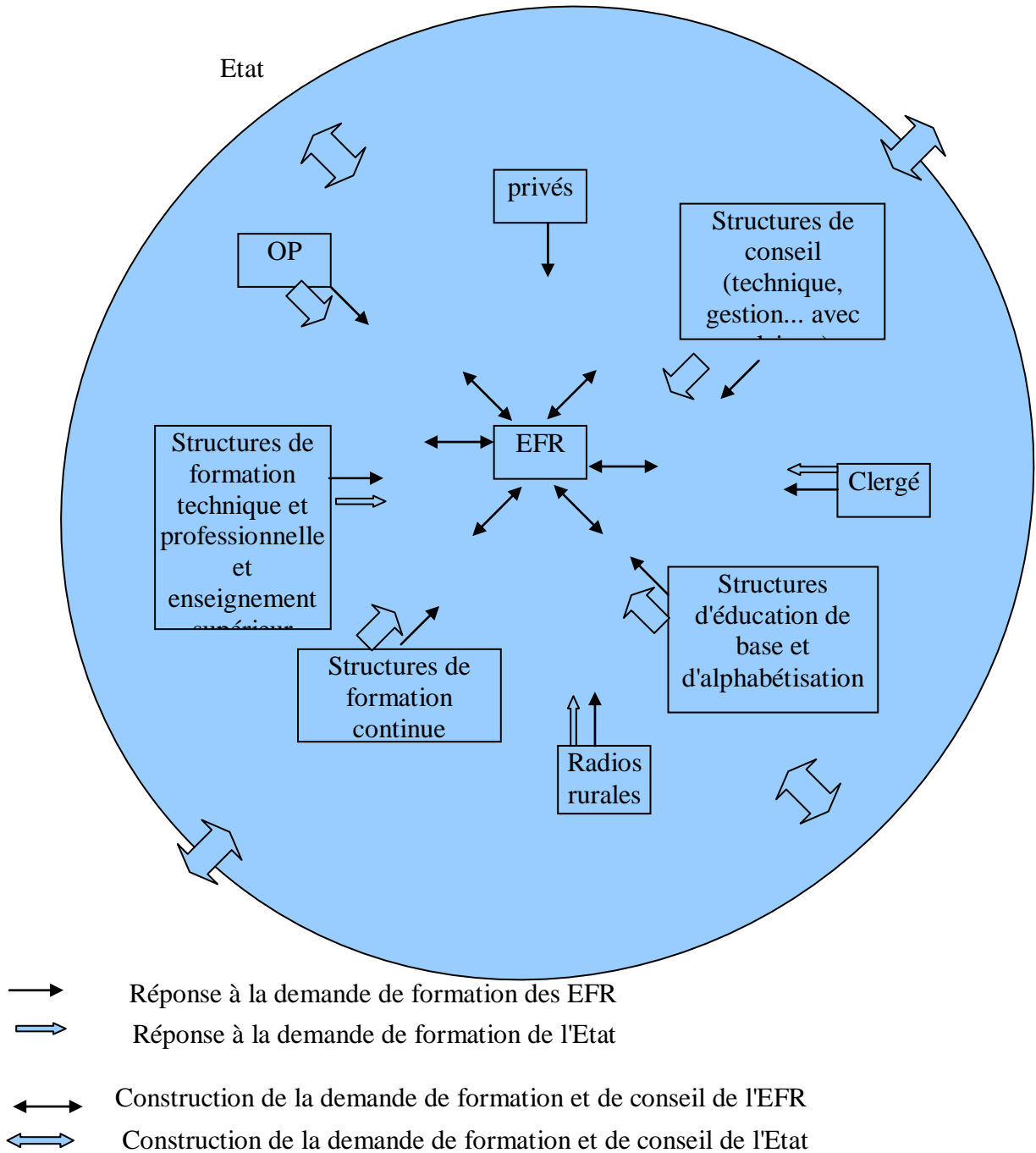
Question 2 : Quel type d'appui est nécessaire pour aider à une identification/formulation précise de la demande ? Par qui et comment ?

Information
Sensibilisation
Appui à la construction des problèmes et à la recherche des solutions
Appui à la construction de réponses

Type d'appui	Par Qui ?	Comment ?
Appui institutionnel Aide méthodologie	OP Conseillers Administration La collectivité (mairie, CR, élus, personnes ressources Les Agriculteurs	Information Communication Sensibilisation Conseil

Question 3 : Quels seraient les dispositifs de formation et de conseil pertinents aptes à répondre aux demandes des différents membres des EFR ? (organisation, profils des acteurs etc.)

Dispositif autour l'alphabétisation et éducation de base
Dispositif sur les modalités d'Echanges et rencontres (réseaux FAR, OP)
Dispositif sur les modalités de communication (Radio rurale, rencontres inter groupes)
Dispositif de formation de relais, conseillers, d'animateurs
Dispositif de formation des techniciens, des ingénieurs



Ce sont les différents acteurs impliqués dans les dispositifs de formation et de conseil agricole, qui ont à construire la demande de l'EFR et de l'Etat, qui définiront l'ensemble des besoins de formation et de conseil des EFR (technique, gestion, éducation civique etc). Des dispositifs tels que les CMR en Côte d'Ivoire, SODEFITEX au Sénégal participent de ce type de démarche et sont des exemples à étudier de près. Il est ensuite essentiel de mettre en place des mécanismes de financement permettant de soutenir durablement ces dispositifs.

Atelier 2 groupe 2

Atelier sous régional
sur la formation et le conseil
CIFA NDIAYE, du 7 au 14 Fév. 2007

GRUPE DE TRAVAIL N°2
Dispositif de Formation et de Conseil

Président : M. Madiop Rimb HANE

Rapporteurs: mme MANOU Saâ (Niger) et Youssoupha DIOUF (SN)

METHODOLOGIE

- Définition de règles du jeu: concis, précis, bonne distribution de la parole, synthèse collective
- Examen des TDR:
 - Question 1
 - Question 2
 - Question 3
 - Question 4

Quels sont les types de besoins des EFR?

	TYPE	Formation	Information	Conseils	Remarques
PRODUCTIO N	TYPE 1	<input type="checkbox"/> Techniques <input type="checkbox"/> Capacités de diagnostic	<input type="checkbox"/> Accès aux informations techniques	<input type="checkbox"/> Techniques	<input type="checkbox"/> Accès au moyens de production
	TYPE 2	<input type="checkbox"/> Techniques Alphabétisation fonctionnelle <input type="checkbox"/> Capacités de diagnostic, d'analyse <input type="checkbox"/> de Capacités planification <input type="checkbox"/> Capacités de négociation <input type="checkbox"/> Capacités de gestion	<input type="checkbox"/> Accès aux informations techniques, commerciales, financières, juridiques		
	TYPE 3	<input type="checkbox"/> Techniques <input type="checkbox"/> Capacités de diagnostic, d'analyse <input type="checkbox"/> Capacité de négociation <input type="checkbox"/> Capacités de planification <input type="checkbox"/> Capacités de gestion	<input type="checkbox"/> Accès aux informations techniques, commerciales, financières, juridiques <input type="checkbox"/> Capacités de planification	<input type="checkbox"/> Juridiques <input type="checkbox"/> Financiers	

3. Dispositifs

- Initiation Alphabétisation
- Formation initiale et continue
- Conseil agricole :
OP/CAR/Formation/Recherche
- Radio rurale: communication de masse

CARACTERISTIQUES

	Atoûts	Limites
Formation	Professionnels	Ressources limitées Faible adéquation offre et demande Faiblesse de l'offre
Conseil	Proximité des EFR Prise en compte des dynamiques	Faible couverture Coûts important
Radios	Accès de grande masse	Maillage insuffisant Coût?

Quels sont les types de besoins des EFR?

	TYPE	Formation	Information	Conseils	Remarques
Consommation	TYPE 1				
	TYPE 2				
	TYPE 3				

Atelier 2 groupe 4

1- LES ACTEURS DE LA CHAINE DU CONSEIL

ACTEUR	PROFIL	ROLE	MODE D'INTERVENTION	RELAIS
Dispositif Etatique	Concepteurs, planificateurs	Définition de politiques, élaboration de programme et outils, recherche de financement, Suivi-Evaluation	Approche programme, projets, Sociétés nationales	Structures décentralisées
Dispositif privé	Concepteurs, planificateurs, agents d'exécution	Appui conseil, animation, formation, information, sensibilisation	Contractualisation, projets et programmes	Animateurs, prestataires privés locaux
Montage collaboratif	Concepteurs, planificateurs, agents d'exécution	Régulation, mise en cohérence, répartition des tâches	Contractualisation, et partenariat, Cadres de concertation	Animateurs, prestataires privés locaux
Dispositif associatif et professionnel	Concepteurs, planificateurs, agents d'exécution	Représentation et défense des intérêts des membres, Formulation de la demande des EFR, Mise en œuvre des programmes et projets, suivi évaluation	Diagnostic et programme d'action, Cadres de concertation	OP de base, Producteurs
Dispositifs décentralisés	Concepteurs, Planificateurs	Coordination, Facilitation, Harmonisation, Maîtrise d'ouvrage, Planification, Suivi-Evaluation; Recherche de financement	Contractualisation, Projets, Cadres de concertation	Communauté de base

2- LES COMPETENCES NECESSAIRES POUR ETRE UN BON CONSEILLER AGRICOLE

Connaissances techniques de base et formation professionnelle

Compétences techniques:

- * Animation**
- * Diagnostic**
- * Communication (techniques de communication et maîtrise de langues locales)**
- * Gestion**
- * Organisation**
- * Commercial**

Aptitudes:

- * Bonne connaissance du milieu**
- * Capacité de recevoir et de donner**
- * Capacité d'écoute**
- * Capacité d'anticipation, d'innovation et d'initiative**

Atelier 3

Atelier 3 groupe 1

OUTILS ET METHODES D'APPUI AUX EFR : ANALYSE DE CAS EXPERIMENTES DANS LA SOUS REGION

DEMARCHES/METHODES	OUTILS	ELEMENT D'ANALYSE
1. Connaissances externes du village	Entretiens documentation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Est ce que si la démarche est réalisée le villages est retenu d'office ? ✓ Y a t il des critères de choix avant la descente sur le terrain ? ✓ Approche village ? ✓ Pas de critère préalable ? ✓ Qui défini le pourcentage de présentation ? ✓ Dans quel compte ? quels coûts ça peut représenter par rapport au budget ? ✓ Diagnostique léger préliminaire avec entrée village difficile de former plusieurs producteurs ✓ une entrée exploitation familiale pas trop pris en compte ; ✓ relatif car un village est un groupe homogène ; ✓ les plans locaux des communes :CR pas trop pris en compte ? ✓ y'a 17 corps de métier maîtrisable cela pourrait prendre en compte les besoins de OP ; ✓ prise en compte des comités de gestion ; ✓ on peut avoir une entrée village mais un acteur OP ou autres ; ✓ pas s'enfermer dans l'exploitation familiale ✓ CMR est ens. des formations qui s'expriment dans le milieu ✓ Expérience des CMR donne ✓ Participation à tout le système ✓ Approche métier : savoir faire ✓ Entrée par les jeunes ✓ Orienter recherche vers besoin des producteurs ✓ A souligner et prendre en compte la participation paysannes pour une meilleure responsabilisation des acteurs ✓ Formation devait être préliminaire pour
2. Entrée dans le village	Entretiens ; échanges	
3. Présentation du projet	Technique d'animation de groupe	
4. Etude du milieu	Observation : Entretiens directs ; entretiens croisés ; visites ; documentation ; enquête ; fiche d'identification des besoins de renforcement de capacités des organes de gouvernance	
5. Assemblée d'implantation du projet	Visites ; entretiens directs technique d'animation	
6. Réalisation des travaux d'analyse des activités des ménages	Visite au domicile des ménages ; entretien ; fiches 2 AM	
7. Diagnostique participatif ciblé sur la formation	Technique d'animation d'une réunion ; canevas de synthèse ; technique d'animation de groupe	
8. Approfondissement	Technique	

des projets de formation	d'approfondissement ; Etude de projets ; technique d'animation de groupe	✓ une identification des besoins
9. contractualisation	Technique d'animation de groupe ; contrat de formation	
10. Réalisation des formations	Technique d'animation de groupe	
11. Evaluation	Fiche d'évaluation ; visites ; entretiens directs	

QUESTION 2

- ❖ Organiser une restitution dans chacun pays au niveau des plateformes et de nos structures
- ❖ Probabilités d'utilisation des systèmes présentés avec, une adaptation au contexte du pays et des structures
- ❖ Organisation en mise en réseau des acteurs de la formation agricole et rural
- ❖ Meilleure vision des EFR
- ❖ Procéder à des recensements plus exhaustifs des exploitations familiales
- ❖ Mise à disposition de la synthèse
- ❖ Faire des connaissances
- ❖ Valorisation des expériences sous régionales
- ❖ Mise en réseaux à partir de l'atelier pour un échange d'expériences
- ❖ Résolution à envoyer aux niveaux des pays et des plates formes et porter sous formes de lobbying pour assurer un financement de la formation agricole et rurale
- ❖ Création d'un site WEB

QUESTION 3

- Ponction de 10% des budgets destinés à l'agriculture pour une prise en charge globale du financement de la formation agricole et rurale
- Mettre en place un fond à partir des prélèvements des taxes

Atelier 3 groupe 2

Groupe II
Outils et méthodes d'appui au EFR:
 analyse de cas expérimentés dans la sous région:
 Cas du Tchad

Rapporteur: Daouda DAO
 Président: Alioune GUEYE

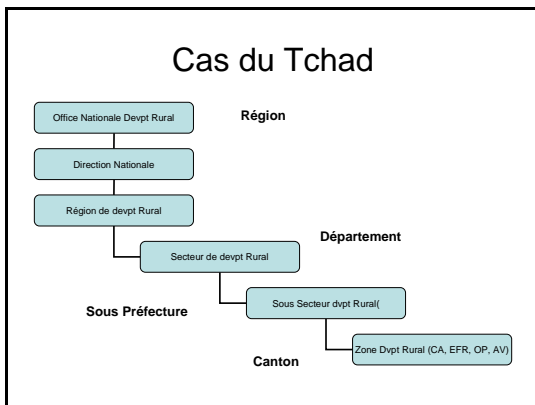
Analyser différents cas de services d'appui aux EFR proposés par des services, ONG ou OP dans différents pays de la sous région

- Recensement des démarches:
- Analyse des démarches

	Caractéristiques	Atouts/Pertinence	Limites
Approche	Globale(OP, EFR et Filière)	Flexibilité, +grde maîtrise	Complexité, coût/effectif
Démarche	DP; RAD;	participation	
Methode_ Outils:	<ul style="list-style-type: none"> •Variabilité •Pr certains plus des méthodes 	Prise en cpte de +sieurs aspects Adapte à lqa	Risque de biais ds la poursuite des objectifs Pas de diff entre O et M

Démarche

- Démarche participative
 - Diagnostic Participatif
 - Recherche – développement
 -



Outils

- Sensibilisation de masse
- Démonstration
- Visites d'échange

Atelier 3 groupe 3

Modérateur : Cheikh Amadou Troaré

Rapporteur : Jacques Ngontoloum
Ibrahima Mbodji

Expérience retenue : cas de l'Union des Groupement de Paysans de Mékhé (UGMP) Kiirayu Keur Gui ou comment Enrayer la soudure et l'endettement

	Description	Résultats	Forces	Faiblesses et difficultés	Pertinence
Démarches :	Diagnostic par le conseiller avec les responsables d'activités de l'EFR	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'une situation de référence socio-agro-économique de l'EFR : - Construction de projets familiaux - Meilleure structuration de la mise en œuvre d'un projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Participatif - Les jeunes du milieu sont impliqués et responsabilisés - Personnes ressources locales - Vision globale de l'EFR - Autofinancement possible 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de pluridisciplinarité de l'équipe du conseil - Rétention d'information au niveau des EFR 	oui
	prévision				
	réalisation				
	évaluation				
Outils	Animation : <ul style="list-style-type: none"> - Appui à la réflexion collective - Focus groupe 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la cohésion familiale - Le sentiment d'appartenir à un réseau - Le niveau d'accumulation d'un EFR est connu 	<ul style="list-style-type: none"> - Simples - accessibles 	<ul style="list-style-type: none"> - La restitution de chiffre à des analphabètes - Niveau d'appropriation moyen 	

	Description	Résultats	Forces	Faiblesses et difficultés	Pertinence
	Comptables et financiers : - Compte d'exploitation - Plan de trésorerie - Bilan	- Niveau d'implication de la famille dans les activités du village est connu L'augmentation de l'harmonie sociale est connue			
	Diagnostic : DP				
	Planification				
Méthodes d'approche	Animation	- Conventions locales pour la gestion des cérémonies - Régulation et médiation sociale	- Augmentation de l'efficacité des formations - Mobilisation communautaire - Pragmatique	- Taux de couverture des EFR moyen (52%)	

Atelier 3 groupe 4

OUTILS ET METHODES D'APPUI AUX EFR : ANALYSE DE CAS EXPERIMENTES DANS LA SOUS REGION

Nombre de membre: 17

PRESIDENT: Madame PEUEFO ELISABETH

1er RAPPORTEUR : KOUAME YANDAKI

2eme RAPPORTEUR : IBRAHIMA SY

3eme RAPPORTEUR : SAMBA THIAM

SERVICES	DEMARCHE	OUTILS	APPROCHE
Formation et appui conseil : FILIERE COTON SODEFITEX	<ul style="list-style-type: none">- Recherche, identification des thèmes- Validation participative des thèmes- Identification et formation des relais- Vulgarisation	<ul style="list-style-type: none">- Fiches techniques et cahier de recueil de donnée;- PV réunion bilan;- Communication visuelle,- Radios communautaires- Utilisation des langues locales;- Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none">- Filière;- Utilisation de relais;- Réunion bilan;- Valorisation de la formation

ANALYSE

DEMARCHE :

- Adaptée au contexte de la Sodefitex
- Fait courir des risques au producteur

OUTILS :

- Adaptés au secteur d'activité
- Ne sont pas perennisables sans pré requis

PERTINENCE :

- Système non durable en dehors du coton

CAPITALISATION :

- Analyse des risques et transparence vis-à-vis des producteurs ; financement des services

Annexe II

Liste des présentations par pays

Mali	Le Conseil Agricole et Rural : expériences vécues dans le cadre du PSAOP et dynamiques nouvelles au Mali
Sénégal	UGPM : Union des Groupements des Paysans de Mékhé
Bénin	CADG : le conseil aux exploitations familiales agricoles au Bénin
Guinée	CAOP : expériences de mise en place du conseil de gestion auprès des exploitants agricoles de Guinée forestière
Niger	Sur le pastoralisme : service d'appui aux éleveurs, expérience de l'AREN au Niger
Tchad	Formation et appui / conseil aux producteurs
Burkina Faso	Développement des services d'appui aux producteurs maraîchers
Togo	Récit d'expériences de formation et d'appui / conseil aux exploitations familiales
Cameroun	Le conseil aux EFR et aux organisations de producteurs : un outil en création
Côte d'Ivoire	Expérience des CMR
SODEFITEX	Expériences d'appui / conseil et de formation

Annexe III

LISTE DES PARTICIPANTS AU SEMINAIRE CIEA SEN 07							
N°	Prénom	Nom	Sexe	Pays	Profession	Employeur	Contact email
1	Khadidja	ABDELKADER	Féminin	TCHAD	Ingénieur en Economie sociale	Projet PSAOP / Ministère de l'agriculture	khadidjaabdelkader@yahoo.fr
2	Alix Servais	AFOUDA	Masculin	BENIN	Agroéconomiste	LARES / Coopération Suisse	afoudalix@yahoo.fr
3	Marius Mahussi	AÏNA SODJINOÛ	Masculin	BENIN	Ingénieur Agro-économique	Ministère de l'agriculture de l'élevage et de la pêche OPA/MAEP	asmarius@yahoo.fr / opa_maep@yahoo.fr
4	Mody	AW	Masculin	SENEGAL	chargé de l'information et de la formation	RESOF	wenseuslas@yahoo.fr
5	Gbegnowou	AYEBOU	Masculin	TOGO	Ingénieur agronome	UAR-P BP 107 Atakpame Togo	louisayebou@yahoo.fr
6	Samba Moussa	BA	Masculin	SENEGAL	Technicien en Agriculture		pagen@sentoo.sn
7	Mamadou	BADIANE	Masculin	SENEGAL	Agronome	ANCAR	ancarkolda@orange.sn / mamadoubadiane2003@yahoo.fr
8	Abdou Hadji	BADJI	Masculin	SENEGAL	Paysan fermier (leader d'OP)	Président FONGS / CRCR Ziguinchor	fongsig@orange.sn
9	Daouda	BAGUE	Masculin	BURKINA FASO	Directeur Optima Conseil et service	Bureau privé de conseil	daoudabague@laposte.net
10	Alhassane	BALDE	Masculin	GUINEE	Ingénieur Agronome	Ministère de l'enseignement technique	enatefmamou@yahoo.fr
11	Moustapha	BASS	Masculin	NIGER	Vétérinaire	SOS Sahel International	m_bass2004@yahoo.fr
12	Saley	BATOURE	Masculin	NIGER	Agronome	Consultant	sbatoure@yahoo.fr
13	N. Nicolas	BIO BONI	Masculin	BENIN	Directeur d'ONG	GERED-ONG	gered@borgou.net / bioboni58@yahoo.fr
14	Bakari	BOBBO	Masculin	CAMEROUN	Eleveur	Organisations d'éleveurs	ugicela@ifrance.com / tél: +237.986.08.45

15	Ndèye Maty	BOCOUM SARR	Féminin	SENEGAL	Agro-économiste	ANCAR	bocoummaty@yahoo.fr
16	Achta	BOUGAYE	Masculin	TCHAD	Formatrice PDR Batha	Projets coopération suisse	ndjamena@sdc.net
17	Luc	CAMARA	Masculin	MALI	Ingénieur Agronome	SUCO MALI ONG	BP 22 - Masekala / Ségou/ Mali - T.:+223.234.23.99/ 234.24.00 sucomarkala@yahoo.fr
18	Sadio	CISSE	Masculin	MALI	Agro économiste	Ministère de l'agriculture	T.:221.44.99 sadio_c2000@yahoo.fr
19	Adama	COULIBALY	Masculin	COTE D'IVOIRE	Dr vétérinaire	Ministère de l'agriculture	+225.212.509.39 / cmr@africaonline.co.ci
20	Mamadou Lamine	COULIBALY	Masculin	MALI	Ingénieur agronome	Privé	'+223.674.97.18 / 603.01.57 / malaminecoul@yahoo.fr
21	Daouda	DAO	Masculin	COTE D'IVOIRE	Enseignant- Chercheur		daouda.dao@csrs.ci
22	Diawo	DIALLO	Masculin	GUINEE	Ingénieur agronome	ENAE Macenta	+224.64.37.75.01 / diawo55@yahoo.fr
23	Samba Hamady	DIALLO	Masculin	SENEGAL	Formateur	CIFA	sambahdiallo@yahoo.fr
24	Mame Tacko	DIALLO	Féminin	SENEGAL	Responsable renforcement capacités	ONG EAU VIVE	mametacko@sentoo.sn
25	Awa	DIALLO	Féminin	SENEGAL	Agricultrice/Éleveur	DINFEL / Membre CNCR	awapoulo@yahoo.fr
26	Aly	DIOP	Masculin	SENEGAL	enseignant	CNFTAGR / MABSQ	diopaly@yahoo.fr
27	Youssoupha	DIOUF	Masculin	SENEGAL	Ingénieur Agro économiste	ANCAR Diourbel	+221.971.47.28 / ancardiourbel@orange.s n
28	Mathieu Dieudonné	ENONE EDJANG	Masculin	CAMEROU N	Ingénieur agronome	SDOPAC/MINADER (projet PARI) Projet Organisations Professionnelles	+237.931.40.18 / maend@caramail.com
29	Amadou Demba	FALL	Masculin	SENEGAL	Conseiller en Formation	CIFA	BP 248 Saint Louis

30	Christian	FAULIAU	Masculin	France	Consultant		christianfauliau@yahoo.fr
31	Paul Marie	FAYE	Masculin	SENEGAL	Ingénieur agronome	SAED	BP 74 Saint Louis / +221.651.61.94 / paulmarief@yahoo.fr
32	Pascal Waly	FAYE	Masculin	SENEGAL	Maître d'enseignement technique professionnel	Etat Sénégal	BP 91 Matam / +221.966.62.85 / pascalwaly@yahoo.fr
33	Adama	FAYE	Masculin	SENEGAL	Agronome	Coopération suisse	nfn@orange.sn
34	Abdourahmane	FAYE	Masculin	SENEGAL	Agronome	MABSA / Etat	rahfaye@yahoo.fr
35	Philippe	FAYET	Masculin	SUISSE	Chargé de programme	Direction du développement et de la coopération suisse	philippe.fayet@deza.admin.ch
36	Adamou	FODI	Masculin	NIGER	Formateur	Institut Pratique de Développement Rural/Kollo (MDA)	BP 76 Kollo / +227.96.40.65.36 / adfodi@yahoo.fr
37	Alioune	GUEYE	Masculin	SENEGAL	Agriculteur	FPA	+221.540.58.51/963.80.00 / liouneguey@yahoo.fr
38	Mahamat	GUIHINI	Masculin	TCHAD	BUCO	Chargé de programme	BP 1102 Ndjaména / +235.633.84.33 /mahamat,guihini@sd.net
39	Hassan	GUIHINI DADI	Masculin	TCHAD	Agronome	Ministère de l'agriculture	+235.20.91.08 / hgdadi@yahoo.fr
40	Madiop Rimb	HANE	Masculin	SENEGAL	Président CLCOP / Producteur	Chargé de programme ASESCAW	+221.538.00.48
41	Cécé	HONOMOU	Masculin	GUINEE	Ingénieur Agronome - conseiller d'OP	CNOP - G	echonomou@yahoo.fr
42	Alhousseini	IKTAM	Masculin	NIGER	Ingénieur des eaux et forêts	Coopération suisse au Niger	alhousseini.iktam@sd.net
43	Moumouni	IMOROU KARIMOU	Masculin	BENIN	Agronomesocio-économiste	CADG	+229.23.61.12.46 / cadg@intnet.bj / mikarimou@yahoo.fr

44	Alexis	KABORE	Masculin	BURKINA FASO	Ingénieur du développement rural	CORADE	+226.50.36.31.55 / corade@fasonet.bf
45	Amani Emmanuel	KOUAKOU	Masculin	COTE D'IVOIRE	Ingénieur agronome	ADCVI	+225.22.41.58.31 / aekouakou@yahoo.fr
46	Yandaki	KOUAME	Masculin	COTE D'IVOIRE	Secrétaire exécutif	ADCVI	adcvi@avisoci.ci
47	Ibrahima	LO	Masculin	SENEGAL	Technicien supérieur de l'animation	Groupe de Recherche et d'Appui à la Promotion de l'Education et de la Formation (GRAPEF)	ibrahima661@hotmail.com
48	Sâa Malam Harouna	MANOU	Masculin	NIGER	Ingénieur agronome	GIE Labu Si Tari	saaharouna@yahoo.fr / gielabusitari@yahoo.fr
49	Samba	MBAYE	Masculin	SENEGAL	Animateur rural	Union des Groupements Paysans de Mékhé (UGPM)	ugpm@sentoo.sn / sambathiebo@yahoo.fr
50	Alain	MBAYE	Masculin	SENEGAL	Agronome	Coopération suisse Bureau d'appui	mbayalain@orange.sn / nfn@sentoo.sn
51	Insa	MBAYE	Masculin	SENEGAL	Directeur	CIFA	cifresof@refer.sn
52	Ibrahima	MBODJ	Masculin	SENEGAL	Ingénieur agronome	Ecole Nationale des Cadres Ruraux (ENCR) Bambey	ibambodj2001@yahoo.fr
53	Aklesso Awossa	MISSIH	Masculin	TOGO	Agriculteur	APCR	apcr98@yahoo.fr
54	Jacques	MIVELAZ	Masculin	SUISSE	Ingénieur agronome	Coopération suisse Bureau d'appui	smivelaz@hotmail.com
55	Thierno	NDIAYE	Masculin	SENEGAL	Informaticien		mintoundiaye@yahoo.fr
56	Amadou	NDIAYE	Masculin	SENEGAL	Vétérinaire-environnementaliste	ANCAR	njaaythier@yahoo.fr
57	Marie-Françoise	NGOM BOISSY	Féminin	SENEGAL	Chargée de communication	Coopération suisse Bureau d'appui	mfb@arc.sn / nfn@orange.sn
58	Jacques	NGONTOLOUM LE BETOUDJI	Masculin	TCHAD	Ingénieur Agronome	Association d'appui aux initiatives locales de développement (ASSAILD)	assaild@intnet.td

59	Jean Claude	NGUEWELMBAN G BESSITBAYE	Masculin	TCHAD	Formateur PDR de moyen Chari	PDR /MP Coopération suisse	BP 120 Doba Tchad / +235.635.26.18 / ndjamena@sd.net
60	Mme DIOP Diatou	NIANG	Féminin	SENEGAL	Secrétaire de Direction	CIFA	+221.962.64.14 / diatouniang@yahoo.fr
61	Corine	NIOX	Féminin	SENEGAL	Ingénieur agronome	ONG VECO/Sénégal	vecos@vecosenegal.sn / corine.niox@vecoseneg al.sn / coriniox@hotmail.com
62	Elisabeth	PEUEFO	Féminin	CAMEROU N	chef d'exploitation agricole	UGICRAK	+237.978.18.37 / peuefoelisabeth@yahoo .fr
63	Elisabeth	PITTELOUD	Féminin	BURKINA FASO	Directrice Résidente Adjoint Buco Ouaga	Coopération suisse	+226.50.30.67.29 / elisabeth.pitteloud@sd. net
64	Pascal	ROUAMBA	Masculin	BURKINA FASO	Chargé de programme Production agro- pastorale	Coopération suisse	+226.50.30.67.29 / pascal.rouamba@sd.n et
65	Paul	SABI BOUM	Masculin	BENIN	Ingénieur agronome	APIC ONG	BP 1174 Parakou / 958.659.23 / paulboom@yahoo.fr
66	Célestin	SAI	Masculin	BENIN	Ingénieur Agronome	LDLD - ONG	BP 239 Dassa / saicelestin@yahoo.fr
67	Cheikh	SALL	Masculin	SENEGAL	Chercheur (Agronomie/Production animale)	ISRA	BP 240 Saint Louis / cheikh.sall@coraf.org
68	Souleymane	SARR	Masculin	SENEGAL	Agro-formateur	BFPA	sleysarr@hotmail.com
69	Meïssa	SECK	Masculin	SENEGAL	Ingénieur zootechnicien Formateur	Ministère éducation / Ministère élevage	BP 201 Saint Louis / medegusefor@yahoo.fr
70	EL Hadji	SENE	Masculin	SENEGAL	Responsable de Programmes de Formation	CIFA	elhadjisene@hotmail.co m
71	Fatou	SENGHOR	Féminin	SENEGAL	Animatrice en développement	AVSF	vsfcicda@sentoo.sn

72	Issa Abdoulaye	SENOUSSI	Masculin	TCHAD	Agronome	Ministère agriculture	k.a@yahoo.fr
73	Mohamadou Moustapha	SISSOKHO	Masculin	SENEGAL	Chercheur zootechnicien Vétérinaire	ISRA CRZ Kolda	BP 53 Kolda / +221.996.11.52 . mohsisko@yahoo.fr
74	Ousmane	SOW	Masculin	SENEGAL	Formateur des adultes	CFPH BP 3284 Dakar	weussow@yahoo.fr
75	Roland	STÄHLI	Masculin	SUISSE	Ingénieur Agronome	Haute école suisse d'agronomie	roland.staehli@shl.bfh.ch
76	Ibrahima	SY	Masculin	SENEGAL	Economiste rural	SODEFITEX	+221.981.10.67 / ibrahima.sy@sodefitex.sn
77	Tocoma	SY	Masculin	SENEGAL	Agro-Sylvo-pastoraliste Commerce international	Caritas Kaolack	tocoma.sy@gmail.com
78	Amza	TAHIROU	Masculin	NIGER	Agro économiste	Consultant	opaniger@yahoo.fr
79	Samba	THIAM	Masculin	SENEGAL	Formateur	FAFD	BP 17 Agnam Civol / +221.966.92.40 / fafdagnam@yahoo.fr
80	Amadou	THIAM	Masculin	SENEGAL	Ingénieur agronome	SAED	BP 74 /+221.965.12.47 / thiamamadou@yahoo.com
81	Moustapha	THIOUNE	Masculin	SENEGAL	Enseignant chercheur	Université de Thiès	thioune@yahoo.fr / +221.516.94.16
82	Mouhamadou	TOURE	Masculin	SENEGAL	Responsable conseil	SAED	+221.965.15.33 /cabralan@yahoo.fr
83	Abou	TRAORE	Masculin	MALI	Enseignant/chercheur	IPR / IFRA Kassibougou	aboutraore@yahoo.fr
84	Amadou Cheik	TRAORE	Masculin	MALI	Ingénieur agro-pédologue	DCAFAR/ DNA Mali	+223.621.71.57 / amadoumah@yahoo.fr